

RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT	P.03
L'ÉPHÉMÉRIDE 2016	P.04
LES CONCESSIONS	P.08
■ L'électricité	P.08
■ Le gaz	P.12
■ Le contrôle des concessions	P.14
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	P.16
■ La chaleur	P.16
■ Le photovoltaïque	P.18
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	P.20
LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)	P.24
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	P.26
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE	P.28
LES MARCHÉS PUBLICS	P.30
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016	P.31
L'ORGANISATION DES SERVICES	P.32
L'USERAA	P.34
LES TROPHÉES 2016 DU SYDER	P.36
LES DÉLIBÉRATIONS 2016	P.38

L'ÉDITORIAL

DU PRÉSIDENT

L'année 2016 vue du SYDER a incontestablement permis de faire avancer de manière significative les principaux dossiers du mandat en cours.

Concernant **l'organisation de la distribution publique d'électricité**, l'évaluation du bilan de fin de contrat de concession, qui arrive à échéance en mars 2018, a donné lieu cette année à de multiples réunions de travail avec les concessionnaires pour tenter d'aboutir à un bilan technique, comptable et financier partagé.

La chose n'est pas aisée. Elle n'était toujours pas acquise à la fin de l'année 2016, mais tout ce travail a permis au SYDER d'engranger et analyser des informations fondamentales, à la maille communale, pour la suite des négociations locales.

L'année 2016 a permis également de clarifier **les limites de compétences territoriales** du SYDER avec la publication, fin décembre 2016, de l'arrêté préfectoral actant de la sortie de la Métropole de Lyon du SYDER.

Le travail d'évaluation des incidences patrimoniales, financières et contractuelles de cette sortie, engagé en 2015, s'est en effet poursuivi et achevé fin 2016, avec un arrêt des comptes, précis et partagé, avec chacune des dix communes concernées.

Sur le plan des **investissements en réseaux secs et éclairage public**, l'année 2016 a donné lieu à une évolution importante des pratiques du SYDER en matière de maîtrise d'œuvre, avec l'attribution à cinq bureaux d'études de marchés « accords-cadres » dédiés.

Cette évolution doit permettre aux agents du service technique du SYDER de se consacrer davantage à leur mission de maîtrise d'ouvrage, et notamment la définition précise du besoin en concertation étroite avec les communes. Elle a été soutenue et accompagnée par la mise en place d'applications informatiques dédiées, conçues et exploitées par le service des systèmes d'information du SYDER, et faisant la part belle à la dématérialisation de la production et des échanges de documents liés aux travaux, ainsi qu'au partage des informations via le web.



Le service de **conseil en énergie partagé (CEP)**, créé en 2014 à la demande des territoires TEPOS, a connu en 2016 un développement conforme aux prévisions initiales. Ce service donne manifestement satisfaction aux communes qui y font appel, leur apportant un soutien technique apprécié dans leurs actions visant aux économies d'énergie.

La production d'énergies renouvelables par le SYDER a également connu en 2016 un véritable tournant, en passant du stade des expérimentations à un stade quasi-industriel, avec notamment le recrutement de personnels techniques experts dans les domaines développés.

Six chaufferies publiques au bois sont désormais exploitées par le SYDER, qui a acquis dans cette activité exercée en régie une véritable légitimité en matière d'ingénierie technique et administrative auprès des communes concernées.

Les installations de production d'électricité photovoltaïque réalisées et exploitées par le SYDER se sont multipliées en 2016 sur les toitures des communes du sud du département, dans le cadre du partenariat avec le SIMOLY.

Les choses semblent parfois longues à se mettre en place. Mais, à certains moments, les dossiers les plus complexes connaissent des avancées majeures. L'année 2016 fait partie de ces moments-là.

*Paul VIDAL,
Président du SYDER
Conseiller régional
Maire de Toussieu*

L'ÉPHÉMÉRIDE

2016

JANVIER

> Le 7

Réunion de la commission Vice-présidents, avec le choix des lauréats des Trophées 2015 du SYDER.

> Le 11

Réunion des présidents du SYDER et du SIGERLy, à la Métropole de Lyon, pour cadrer l'aspect politique des diverses opérations techniques, financières et juridiques en cours en vue de la sortie de la Métropole de Lyon du SYDER.

> Le 15

Réunion avec les représentants du concessionnaire ENEDIS pour le lancement des opérations de bilan de fin du contrat de concession de la distribution publique d'électricité qui arrive à échéance en mars 2018.

> Le 18

Réunion des Présidents de l'USERAA à Colombier-Saugnieu (Rhône) sur le site de l'aéroport de St Exupéry, à l'invitation du SYDER.
Election de Paul VIDAL en qualité de Président pour l'année 2016 de la nouvelle Union des Syndicats d'Énergies de Rhône Alpes Auvergne, qui fédère désormais l'ensemble des treize syndicats d'énergies de cette nouvelle région.

> Le 19

Réunion du comité syndical au Domaine des communes de Graves-sur-Anse, suivie de la cérémonie des vœux du Président et de la remise des Trophées du SYDER aux communes lauréates.



FÉVRIER

> Le 1^{er}

Réunion de travail avec Thierry JAYAT, Directeur Territorial ENEDIS, pour faire un point d'actualité sur les affaires en cours avec le concessionnaire du réseau électrique public.

> Le 11

Restitution régionale des actions de contrôle des concessions 2014 à Grenoble.

> Le 18

Réunion à la Métropole de Lyon concernant les conditions de retrait de la Métropole de Lyon du SYDER.

> Le 25

Réunion de la commission Vice-présidents, avec l'étude des charges des communes 2016, et des opérations préalables au retrait de la Métropole de Lyon du SYDER.



MARS**> Le 4**

Réunion du conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur.

> Le 8

Réunion du comité syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Le 9

Réunion d'information à la Métropole de Lyon des maires des dix communes destinées à quitter le SYDER, une réunion en présence du Président du SIGERLY et des services de la Métropole, sous la présidence de Paul VIDAL, Président du SYDER.

> Le 15

Réunion du bureau syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Le 18

Réunion à la Préfecture du Rhône au sujet de l'évolution territoriale des autorités concédantes du Rhône.

> Le 24

Réunion de la commission Vice-présidents, avec la présentation par le cabinet ORFEOR, missionné par le SYDER, de son rapport sur l'activité financière du SYDER en 2015.

AVRIL**> Le 7**

Réunion de lancement de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aide à la renégociation du contrat de concession Electricité, avec le groupement AMO retenu par le SYDER.

> Le 19

Participation du SYDER à la réunion à Lyon du groupe technique des responsables des syndicats d'énergies d'Auvergne Rhône Alpes en charge des concessions.

> Le 21

Réunion de la commission des Vice-présidents, avec un point d'étape sur le dossier de sortie de la Métropole de Lyon du SYDER, et sur la préparation d'un audit de l'activité de la régie SYDER Chaleur.

> Le 22

Réunion de travail avec les représentants du concessionnaire ENEDIS.

> Le 25

Réunion des Présidents de l'USERAA à Saint Galmier (Loire) à l'invitation du SIEL 42 (Syndicat d'Energies de la Loire).

> Le 27

Réunion de travail au SYDER avec le SIGERLY au sujet de l'évolution territoriale des deux syndicats compte tenu du futur retrait de la Métropole de Lyon du SYDER.

MAI**> Le 3**

Réunion de travail à St Priest en Jarez au siège du SIEL 42 afin d'échanger sur un projet de partenariat du SYDER avec la SEM SOLEIL.

> Le 17

Réunion de la commission des Vice-présidents, avec un point sur les dossiers relatifs aux ressources humaines et les différents dossiers d'actualité concernant le service Energies.

> Le 19

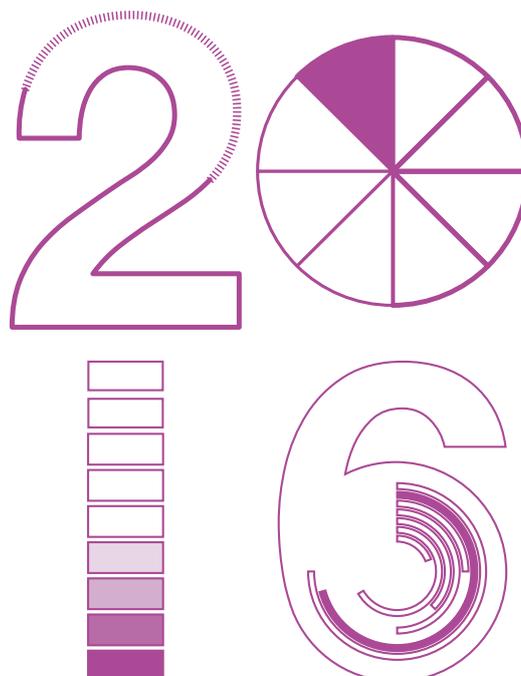
Réunion de travail au SYDER avec le groupement AMO sur la préparation d'un accord de méthode pour effectuer les opérations de bilan de fin de contrat de concession électricité.

> Le 25

Réunion du bureau syndical au cours de laquelle le Responsable du Suivi de l'Exploitation a présenté son rapport d'activité 2015 sur le suivi des marchés de maintenance-exploitation de l'éclairage public.

> Le 31

Moment de convivialité proposé par l'USERAA lors du Salon des Maires à Paris, et présidé par Paul VIDAL en tant que président en exercice de l'union des syndicats de Rhône-Alpes Auvergne.





JUIN

> Le 6

Réunion de travail au SYDER avec les représentants de la Métropole de Lyon sur les conditions financières de sortie de la Métropole du SYDER.

> Le 7

Réunion du conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur.

> Le 7

Réunion du comité syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Le 16

Réunion de la commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux de réseaux et éclairage public 2016.

> Le 16

Réunion du bureau syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Du 21 au 23

Congrès de la FNCCR à TOURS

Les débats de ce congrès portaient en particulier sur les négociations avec le concessionnaire ENEDIS pour le renouvellement du contrat de concession. Durant ce congrès, Paul VIDAL, en tant que Président de l'Union des Syndicats d'Energies de Rhône Alpes Auvergne, a présidé la cérémonie d'officialisation de l'association USERAA.

> Le 30

Réunion n°1 au SYDER du comité de pilotage sur les négociations du nouveau contrat de concession Electricité.

JUILLET

> Le 8

Réunion à la Métropole de Lyon pour faire le point sur les opérations techniques, financières et juridiques en cours en vue de la sortie de la Métropole de Lyon du SYDER.

> Le 11

Réunion de travail au siège du SIEL 42 à St Priez en Jarez pour échanger sur les aspects financiers du mode de fonctionnement des syndicats d'énergies.

SEPTEMBRE

> Le 6

Réunion de travail avec ENEDIS au SYDER sur le bilan des investissements 2015 réalisés par le concessionnaire du réseau public d'électricité sur le territoire de la concession du SYDER.

> Le 9

Réunion n°2 à Paris du comité de pilotage sur les négociations du nouveau contrat de concession Electricité.

> Du 11 au 13

Journées Nationales de la Lumière organisées par l'Association Française de l'Eclairage, avec un discours d'ouverture prononcé par Paul VIDAL en qualité de président de l'USERAA.

> Le 16

Audit de GrDF sur site à Lyon en vue du contrôle 2015 de la concession Gaz. Suspension de l'audit après le constat effectué par les agents de contrôle du SYDER de l'incomplétude des informations comptables nécessaires aux opérations de contrôle.

> Le 19

Réunion des Présidents de l'USERAA à Clermont Ferrand (Puy de Dôme) à l'invitation du SIEG 63 (Syndicat d'Energies du Puy de Dôme).

> Le 20

Réunion de la commission des Vice-présidents, avec un point sur le projet de déploiement d'infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE) et l'opération photovoltaïque menée par le SYDER en partenariat avec le SIMOLY.

> Le 22

Réunion de travail avec ENEDIS au SYDER sur la mise en œuvre des modalités contractuelles d'information de l'autorité concédante en cas d'incident affectant le réseau public d'électricité.

> Le 29

Rencontre avec le président du SIGERLy pour évoquer les conditions de sortie des communes de la Métropole de Lyon.

> Le 30

Réunion au SYDER de lancement des nouveaux marchés de maîtrise d'œuvre, avec les cinq maîtres d'œuvre lauréats de l'accord cadre.

OCTOBRE

> Le 4

Réunion de la commission des Vice-présidents, avec la présentation par le responsable du service des systèmes d'information des nouveaux logiciels élaborés par le SYDER en appui logistique des nouveaux marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux.

> Le 18

Réunion de la commission d'appel d'offres lors de laquelle ont été attribués les marchés concernant l'accord cadre pour le contrôle technique des ouvrages.

> Le 18

Réunion du bureau syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Le 20

Audit d'ENEDIS et EDF sur site à Lyon en vue du contrôle 2015 de la concession Electricité.

> Le 21

Présentation par le SYDER à ENEDIS du bilan technique de la concession Electricité effectué par le Syndicat, et échanges sur le niveau des investissements du concessionnaire sur le territoire de la concession.

> Le 24

Réunion à l'Hôtel de Région à Lyon avec M. Eric FOURNIER, Vice-président délégué à l'environnement, au développement durable et à l'énergie.

> Le 28

Réunion de travail au SYDER pour une mise au point sur le fonctionnement des marchés de travaux en cours, avec les chefs d'entreprises attributaires.

NOVEMBRE

> Le 7

Réunion n°3 au SYDER du comité de pilotage sur les négociations du nouveau contrat de concession Electricité.

> Le 11

Organisation au SYDER d'une réunion du groupe technique des responsables des syndicats d'énergies d'Auvergne Rhône Alpes en charge des concessions.

> Le 15

Réunion de la commission des Vice-présidents délocalisée à Villefranche sur Saône, avec un point sur le fonctionnement du service technique du SYDER.



29 novembre 2016 : Lancement à ST LAURENT DE CHAMOUSSET du déploiement d'installations photovoltaïques en partenariat avec le SIMOLY

> Le 18

Réunion du conseil d'exploitation de la régie SYDER Chaleur.

> Le 22

Réunion du comité syndical au siège du SYDER à Dardilly.

> Le 24

Réunion à la Métropole de Lyon pour faire le point sur les opérations techniques, financières et juridiques en cours en vue de la sortie de la Métropole de Lyon du SYDER.

> Le 25

Visite par une délégation du SYDER de l'usine de fabrication de panneaux photovoltaïques Photowatt à BOURGOIN JALLIEU.

> Le 29

Lancement officiel à ST LAURENT DE CHAMOUSSET, de l'opération de déploiement par le SYDER de plusieurs dizaines d'installations, en partenariat avec le SIMOLY.

> Le 30

Réunion au SYDER de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

DÉCEMBRE

> Le 5

Première réunion au SYDER de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie lors de laquelle a été adopté le règlement intérieur de la commission.

> Le 9

Reprise de l'audit GrDF sur site à Lyon en vue du contrôle 2015 de la concession Gaz, qui avait été suspendu le 16 septembre.

> Le 12

Réunion des Présidents de l'USERAA à Soyons (Ardèche) à l'invitation du SDE 07 (Syndicat d'Energies de l'Ardèche).

> Le 13

Réunion de travail avec ENEDIS en vue de la préparation de la conférence départementale NOME 2016 à tenir début 2017 sous l'égide du Préfet.

> Le 13

Réunion avec les représentants du concessionnaire EDF pour le lancement des opérations de bilan de fin du contrat de concession de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente.

> Le 13

Réunion du bureau syndical au siège du SYDER à Dardilly.

L'ÉLECTRICITÉ

LES CONCESSIONS

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, par délégation de compétence pour 225 communes du département du Rhône, représentant une population de 470 000 habitants. A ce titre, le Syndicat assume toutes les obligations et prérogatives relatives à sa qualité de propriétaire du réseau public de distribution d'électricité.



225
COMMUNES



470 000
HABITANTS

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Par contrat de concession, le SYDER a délégué l'exploitation du réseau de distribution à ENEDIS (anciennement ERDF) et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente à EDF pour la période 1993-2018.

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN CHIFFRES

	2014	2015	2016
L'INVENTAIRE TECHNIQUE			
Réseau HTA	4 494 km	4 531 km	4 543 km
Postes de transformation HTA/BT	6 656 postes	6 698 postes	6 728 postes
Réseau BT	6 552 km	6 598 km	6 634 km
LES CONSOMMATEURS (CLIENTS EN SOUTIRAGE)			
Contrats TRV (Tarif Réglementé de Vente)	225 908 clients	219 222 clients	213 177 clients
Contrats à prix de marché	28 335 clients	38 454 clients	47 877 clients
Energie acheminée	3 143 GWh	3 250 GWh	3 230 GWh
LES PRODUCTEURS (CLIENTS EN INJECTION)			
Dont Producteurs d'énergie photovoltaïque	4 237 prod.	4 525 prod.	4 630 prod.
	4 221 prod.	4 510 prod.	4 614 prod.
LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ DISTRIBUÉE			
La continuité de fourniture			
Durée moyenne annuelle de coupure	69 mn	86 mn	90 mn
Durée moyenne annuelle hors incidents exceptionnels	68 mn	86 mn	90 mn
Nombre d'usagers BT coupés pendant plus de 6 heures consécutives	7 681 usagers	11 137 usagers	12 432 usagers
Nombre d'usagers BT affectés par plus de 6 coupures supérieures à 3 minutes	70 usagers	2 384 usagers	1 777 usagers

LE COMPTE D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Partie exploitation et distribution concédée à ENEDIS	2014	2015	2016
LES PRODUITS			
Recettes d'acheminement	107 435 k€	110 766 k€	114 237 k€
Recettes de raccordements clients	5 566 k€	6 693 k€	5 173 k€
Recettes de prestations aux clients	1 358 k€	1 355 k€	1 324 k€
Recettes de travaux et prestations aux tiers	2 602 k€	2 551 k€	539 k€
Autres recettes			2 465 k€
Chiffre d'affaires	116 961 k€	121 365 k€	123 738 k€
Produit de la production stockée et immobilisée	9 138 k€	8 092 k€	12 013 k€
Produit des reprises sur amortissements et provisions	3 882 k€	5 114 k€	5 658 k€
Autres produits divers	807 k€	720 k€	1 230 k€
Autres produits	13 827 k€	13 926 k€	18 901 k€
TOTAL DES PRODUITS	130 788 k€	135 291 k€	142 639 k€
LES CHARGES			
Dépenses d'accès au réseau amont RTE	31 894 k€	28 966 k€	29 980 k€
Achat d'énergie pour pertes sur le réseau	12 025 k€	9 987 k€	9 546 k€
Redevance de concession SYDER	2 196 k€	1 891 k€	1 771 k€
Autres dépenses externes	18 818 k€	16 049 k€	19 252 k€
Impôts et taxes	5 798 k€	6 081 k€	6 394 k€
Charges de personnel	20 501 k€	19 839 k€	19 622 k€
Dotations aux amortissements distribution publique	14 241 k€	15 557 k€	15 630 k€
Dotations aux provisions distribution publique	933 k€	685 k€	402 k€
Autres dotations d'exploitation	7 023 k€	7 828 k€	9 619 k€
Charges des services centraux d'ENEDIS	3 817 k€	4 679 k€	4 727 k€
Autres charges	2 331 k€	2 617 k€	2 788 k€
TOTAL DES CHARGES	119 577 k€	114 179 k€	119 731 k€
Résultat d'exploitation de la concession du SYDER	11 211 k€	21 112 k€	22 908 k€
Contribution de la concession SYDER à l'équilibre national	1 569 k€	9 005 k€	9 607 k€
Résultat d'exploitation diminué de la contribution à l'équilibre	9 642 k€	12 107 k€	13 301 k€

LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ EN CARTE

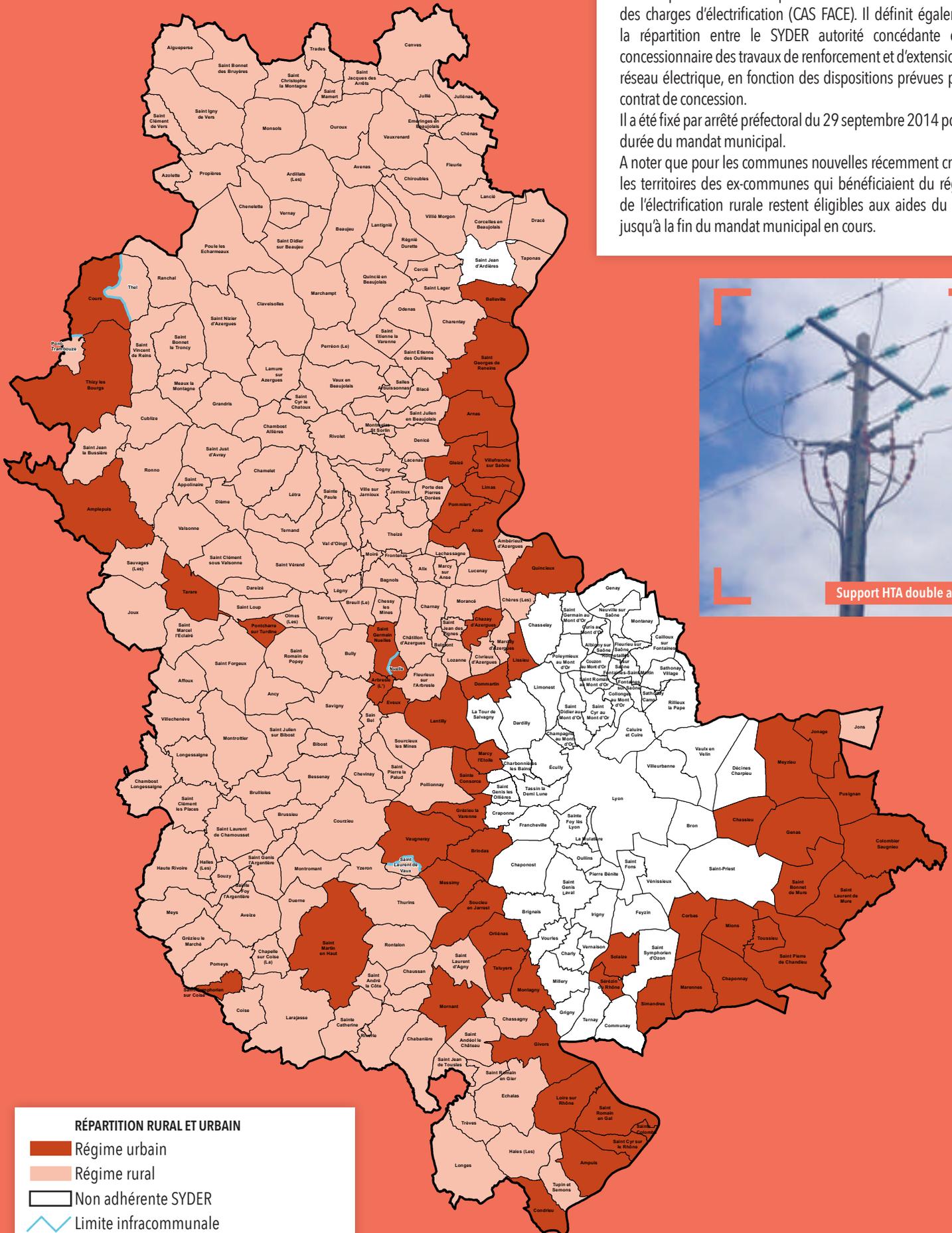
- > Sur la base de l'arrêté préfectoral du 28 juin 2016
- > Mise à jour 30 juin 2016

LE RÉGIME DES COMMUNES AU REGARD DE L'ÉLECTRIFICATION

Ce régime détermine l'éligibilité des communes aux aides du compte d'affectation spécial du fonds d'amortissement des charges d'électrification (CAS FACE). Il définit également la répartition entre le SYDER autorité concédante et le concessionnaire des travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique, en fonction des dispositions prévues par le contrat de concession.

Il a été fixé par arrêté préfectoral du 29 septembre 2014 pour la durée du mandat municipal.

A noter que pour les communes nouvelles récemment créées, les territoires des ex-communes qui bénéficiaient du régime de l'électrification rurale restent éligibles aux aides du FACE jusqu'à la fin du mandat municipal en cours.



LE BILAN DE FIN DU CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ

A l'approche de la fin du contrat de concession du 23 février 1993, le SYDER a entamé en 2016 les opérations de bilan de fin de contrat.

L'actuel contrat de concession sur la distribution publique d'électricité arrivera à échéance en mars 2018.

Bilan technique, bilan comptable, autant d'éléments qu'il convient de partager avec le concessionnaire, et qui vont constituer les fondements de la négociation du futur contrat de concession.

En toute transparence, le SYDER veut informer les communes qui lui ont donné mandat de l'état des lieux réalisé à fin 2016 avec, le cas échéant, les points de divergence avec le concessionnaire et ses propositions en vue de l'élaboration du futur contrat.



Intervention d'exploitation du réseau électrique public



Réseau aérien haute tension : transformateur sur poteau

> Le bilan technique

> Constat n°1

L'âge moyen du réseau de distribution est en augmentation constante, faute d'un renouvellement suffisant. Ce constat contrarie la recherche d'amélioration de la qualité de distribution prônée par le SYDER.

Proposition du SYDER pour y remédier :

Engager un programme ambitieux de renouvellement des réseaux vétustes en utilisant les ressources financières des provisions pour renouvellement (voir bilan comptable).

Dans le cadre d'un projet de renouvellement transmis à ENEDIS, le **SYDER préconise de renouveler prioritairement les réseaux anciens structurants et les réseaux incidentogènes.**

> Constat n°2

Le réseau de distribution est très sensible aux aléas climatiques (vent, neige, verglas, canicule), et plus particulièrement dans les zones Nord et Sud-Ouest du territoire du SYDER.

Proposition du SYDER pour y remédier :

Inciter le concessionnaire à investir en priorité dans l'infrastructure globale de distribution (réseau haute tension) pour s'affranchir des conditions météorologiques et maîtriser la durée moyenne de coupure par usager:

- > Passer en souterrain les réseaux structurants afin de diminuer significativement l'impact des événements climatiques,
- > Restructurer les réseaux haute tension pour raccourcir les distances de desserte,
- > Renouveler les réseaux aériens anciens (+ de 45 ans) pour les fiabiliser,
- > Moderniser les postes sources.

> Le bilan comptable

> Contexte

Qui paye ?

En réglant sa facture d'électricité, l'utilisateur paye au distributeur ENEDIS les charges d'investissement et de maintenance du réseau de distribution d'électricité via le TURPE, tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité.

Quel mécanisme ?

Par contrat de concession, le SYDER confie à ENEDIS, opérateur bénéficiaire du monopole sur la distribution d'électricité, le renouvellement de l'ensemble des biens concédés. Le contrat impose au concessionnaire de constituer des provisions de renouvellement pour l'ensemble des biens concédés et de pourvoir à l'amortissement des financements du SYDER sur les biens ruraux. ENEDIS bénéficie d'une couverture intégrale de ces charges via le TURPE.

Quel enjeu ?

En fin de contrat, il est crucial de faire le bilan des dettes et créances de chacune des parties pour préserver les intérêts des collectivités.



Intervention d'exploitation du réseau électrique public

Nota : Les informations de bilan ci-dessus sont nécessairement condensées. Le SYDER reste à la disposition des municipalités des communes adhérentes qui souhaiteraient des informations plus complètes à ce sujet.



Poste de transformation : pied de poteau

> Le bilan comptable d'ENEDIS

D'après le bilan établi par ENEDIS, à fin 2015 :

- > Les provisions de renouvellement s'élèveraient à 48 millions d'euros pour les biens du SYDER.
- > Compte-tenu des financements engagés par ENEDIS encore non amortis, le concessionnaire considère que le SYDER serait en **position débitrice de 36 millions d'€.**

> Les constats du SYDER

Le SYDER constate pour sa part, à fin 2015

- > qu'ENEDIS ne prend pas en compte le montant de la provision de renouvellement pour les biens des communes rurales, **estimée par le SYDER à environ 6 millions d'€.**
- > que l'amortissement des financements du SYDER tel que prévu par le contrat de concession n'est pas mis en œuvre par ENEDIS : **Il est estimé par le SYDER à environ 48 millions d'€.**
- > Que lors du passage au 1er janvier 2015 de 15 communes du régime rural au régime urbain, ENEDIS a omis de reconstituer intégralement la provision de renouvellement correspondante, **qui est estimée par le SYDER à plus d'1 million d'€.**

> La conséquence

En comptabilisant de manière exhaustive les flux financiers liés au contrat, il apparaît que **le SYDER serait en position largement bénéficiaire.**

Proposition du SYDER :

La communication par ENEDIS des données comptables de façon suffisamment détaillée afin de pouvoir partager objectivement les chiffres produits de part et d'autre.

LE GAZ

LES CONCESSIONS

Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, par délégation de compétence optionnelle pour 96 communes du département du Rhône, représentant une population de 215 000 habitants.



96
COMMUNES



215 000
HABITANTS

LE SYDER, AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Comme pour les réseaux publics d'électricité, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution de gaz naturel. Elles ont la possibilité réglementaire de transférer l'organisation du service public de distribution de gaz naturel à un établissement intercommunal. Au 28 juin 2016, 96 communes ont ainsi confié l'organisation du service public de distribution de gaz naturel au SYDER.

LA CONCESSION GAZ EN CHIFFRES

Concession historique (67 communes)	2014	2015	2016
L'INVENTAIRE TECHNIQUE			
Postes de distribution publique	12 postes	12 postes	12 postes
Réseau - Longueur totale	847 km	854 km	859 km
Répartition du réseau par niveau de pression			
Réseau Basse Pression	3 km	3 km	3 km
Réseau Moyenne Pression	844 km	851 km	856 km
Répartition du réseau par matière			
Réseau polyéthylène	769 km	776 km	782 km
Réseau acier	77 km	77 km	77 km
Réseau autres matières	1 km	1 km	1 km
LES CONSOMMATEURS	27 296 clients	27 707 clients	28 223 clients
Energie acheminée	773 GWh	842 GWh	909 GWh
LA QUALITÉ SÉCURITÉ DU GAZ DISTRIBUÉ			
La continuité de fourniture			
Usagers ayant subi une interruption de livraison suite à incident	323 usagers	271 usagers	491 usagers
Nombre d'incidents	296 incidents	267 incidents	257 incidents
Manque de gaz Défaut de pression	103 incidents	88 incidents	84 incidents
Fuite de gaz	121 incidents	118 incidents	127 incidents
Équipement abîmé ou cassé...	64 incidents	52 incidents	39 incidents
Incendie ou explosion liés ou non à un ouvrage gaz	8 incidents	9 incidents	7 incidents

LES CONCESSIONS GAZ

Le SYDER a concédé à GrDF la gestion et l'exploitation du réseau de distribution publique de gaz par contrats de concessions.

> **72 communes** sont effectivement desservies par un réseau de distribution gaz dans le cadre de trois contrats de concession avec GrDF (cf. carte) :
> **67 communes** sont régies par le contrat de concession historique du 18 juin 1997.

> **1 commune** (Saint-Jean-de-Toulas) bénéficie d'une délégation de service public (DSP) signée le 13 mars 2006.

> **4 communes** (Riverie, Sainte-Catherine, Saint-Didier-sous-Riverie et Saint-Martin-en-Haut) disposent d'un contrat de DSP passé le 7 septembre 2006.

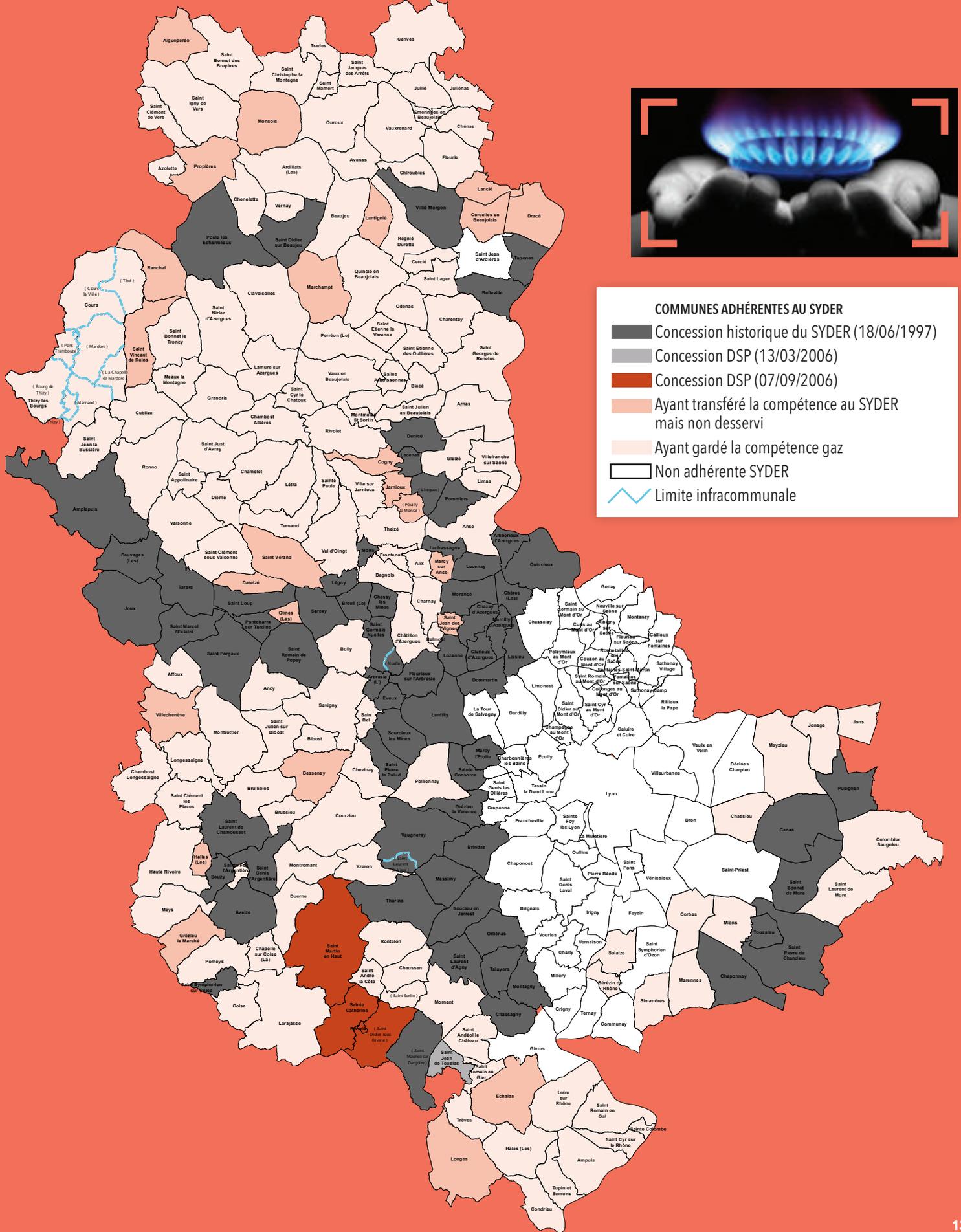
LE COMPTE D'EXPLOITATION DE LA CONCESSION HISTORIQUE DU SYDER (au format modifié par GrDF)

	2014	2015	2016
LES PRODUITS			
Recettes d'acheminement de gaz	8 584 k€	9 325 k€	10 163 k€
Recettes de raccordements, de prestations et autres recettes	773 k€	802 k€	794 k€
Total des produits	9 358 k€	10 127 k€	10 957 k€
LES CHARGES			
Charges de personnel	1 808 k€	1 974 k€	2 224 k€
Achats externes	2 143 k€	2 268 k€	2 407 k€
Impôts, taxes et divers	402 k€	437 k€	428 k€
Redevance de concession	106 k€	108 k€	109 k€
Charges calculées : amortissements et provisions...	6 287 k€	6 320 k€	5 788 k€
TOTAL DES CHARGES	10 746 k€	11 107 k€	10 956 k€
Résultat d'exploitation de la concession SYDER	-1 388 k€	-980 k€	1 k€

Jusqu'à l'exercice 2014, le résultat d'exploitation de la concession historique du SYDER était largement bénéficiaire (de 1 à 2 millions d'euros de résultat d'exploitation pour les exercices 2012 à 2014). Durant l'exercice 2015, le concessionnaire GrDF a modifié le format des données qu'il produisait jusqu'à présent, et notamment les clés de répartition de dépenses supra-concessives. Le SYDER a ainsi constaté la perte d'un certain nombre d'informations comptables et financières. Suite à cette modification, le compte d'exploitation présenté par GrDF a affiché un résultat négatif pour les exercices 2014 et 2015, et tout juste à l'équilibre pour l'exercice 2016. Le concessionnaire, interrogé par le SYDER dans le cadre du contrôle de la concession, a indiqué que les données communiquées précédemment n'étaient « pas représentatives de la réalité économique de la concession ». Les nouvelles clés de répartition utilisées par GrDF sont définies pour être au plus juste de la réalité économique des concessions. A la demande du SYDER, GrDF présente le compte d'exploitation nouvelle version sur les 3 derniers exercices (2014 à 2016). De plus, dans le compte rendu d'activité 2016, GrDF indique avoir fait évoluer la méthode d'élaboration des recettes d'acheminement courant 2016. Ce changement de méthode (avant et après 2016) conduit inévitablement à estimer des recettes d'acheminement différentes de celles présentées les années précédentes dans les comptes rendus d'activités. Ci-dessus les comptes d'exploitation corrigés, tels que présentés par GrDF dans le compte-rendu d'activités de la concession historique du SYDER, après changement des clés de répartition.

LA CONCESSION GAZ EN CARTE

> Sur la base de l'arrêté préfectoral du 28 juin 2016
 > Mise à jour 30 juin 2016



COMMUNES ADHÉRENTES AU SYDER

- Concession historique du SYDER (18/06/1997)
- Concession DSP (13/03/2006)
- Concession DSP (07/09/2006)
- Ayant transféré la compétence au SYDER mais non desservi
- Ayant gardé la compétence gaz
- Non adhérente SYDER
- Limite infracommunale

LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Quatre agents assermentés du SYDER veillent au quotidien au respect par les concessionnaires des cahiers des charges de concessions.


4
AGENTS SYDER

Le **contrôle au fil de l'eau** est accompagné, pour chaque concession, d'un contrôle annuel approfondi, réalisé sur site en présence des représentants du concessionnaire. Ces contrôles annuels donnent lieu à un rapport de contrôle des services, présenté au bureau syndical.

LES CONTRÔLES 2016

Les actions effectuées en 2016 portent d'abord, comme chaque année, sur le contrôle du **respect des engagements contractuels** des concessionnaires de la distribution d'électricité et de gaz lors de l'exercice précédent, ainsi que sur le contrôle de la **fiabilité, la sincérité et la complétude des informations** qu'ils fournissent à l'autorité concédante dans leur compte rendu annuel d'activités.

Les contrôles sur site ont été effectués en 2016 sur l'activité 2015 des concessionnaires :

> Le 16 septembre

Contrôle chez GRDF à Lyon, suspendu à l'initiative de l'agent de contrôle devant l'incomplétude des éléments financiers produits par le concessionnaire.

> Le 20 octobre

Contrôle chez ENEDIS et EDF à Lyon.

> Le 9 décembre

Reprise du contrôle chez GrDF à Lyon.

Le service concessions du SYDER a par ailleurs mené en début d'année 2016 une étude comparative des actions de différents syndicats de la région Rhône Alpes en matière de contrôle des concessions.

Des réunions de travail ont ainsi eu lieu au SDED (Drôme) le 7 janvier, au SYANE (Haute Savoie) le 4 février, et au SIEL (Loire) le 16 février.

Cette démarche a permis d'enrichir la pratique du SYDER en matière de contrôle des concessions.



Nathalie LOURENÇO,
responsable du contrôle des concessions

LES AGENTS DE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Ces agents du Syndicat sont **assermentés** par le Tribunal de Grande Instance de Lyon et bénéficient d'une **habilitation** du Président du SYDER pour effectuer les actes de contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz, de contrôle de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité et de contrôle de la mise en œuvre des tarifs sociaux de l'énergie.

Ils peuvent être, à ce titre, détenteurs d'informations relevant d'une **obligation de confidentialité** réglementaire.

En 2016, ces contrôles ont été effectués par quatre agents du SYDER

- > Estelle BOUR, Directeur des Services,
- > Nathalie LOURENÇO, Responsable des Concessions (chef de projet),
- > Julien GARÇON, Responsable Juridique,
- > Antoine COLLIAT, Chef du service Energies.



LA CHALEUR

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La production et la distribution de chaleur sont une compétence optionnelle transférée au SYDER en 2016 par 22 communes du Rhône.

6
CHAUFFERIES

2 700 MWh
PRODUITS



Propières : Vue panoramique de la chaufferie

Dans le cadre de cette compétence, le Syndicat étudie et réalise des chaufferies publiques de moyenne puissance, au bois déchiqueté ou granulé selon les projets. Au titre de la régie Chaleur, régie à autonomie financière, le syndicat assume la responsabilité de l'exploitation de ses chaufferies et vend la chaleur aux abonnés, sur une période de 20 ans.

L'année 2016 a ouvert un nouveau chapitre de l'histoire de SYDER Chaleur. Après la mise en fonctionnement des chaufferies bois de LARAJASSE et MONSOLS fin 2015 et le projet de construction de la chaufferie de LONGESSAIGNE en 2016, le SYDER a décidé de mettre en œuvre une nouvelle organisation.

Le raccordement d'établissements sensibles aux nouveaux réseaux de chaleur nécessite, en cas de problème technique, une intervention immédiate, 24h/24 et 7J/7. Pour répondre à cette exigence, la maintenance préventive et curative des chaufferies a été confiée à l'entreprise SOMECI, sélectionnée sur la base d'un cahier des charges rigoureux, pour un marché d'une durée de 4 ans.

Parallèlement, le SYDER a décidé d'**internaliser des compétences d'études et de maîtrise d'œuvre des nouvelles chaufferies pour certains projets.**

Un chargé d'opérations Chaufferies bois a été recruté en mai 2016. Cet ingénieur a réalisé, en collaboration avec l'un de ses homologues du service technique du SYDER pour la partie réseau, la maîtrise d'œuvre de la chaufferie de LONGESSAIGNE. Ce recrutement a également permis de faire progresser les performances énergétiques des différentes chaufferies.

Un suivi rigoureux de la qualité des combustibles livrés, gage de la durabilité des installations, a été mis en œuvre avec des contrôles inopinés tout au long de la saison de chauffe. Les approvisionnements ont été diversifiés en privilégiant une matière première locale et un combustible de qualité homogène.

Le travail de proximité conduit par les techniciens conseillers en énergie sur près de 90 collectivités adhérentes a permis de mieux communiquer sur le potentiel du bois énergie. Plusieurs études de chaufferies avec réseaux de chaleur sont actuellement en cours.

SYDER Chaleur est devenu en 2016, un acteur reconnu sur le bois-énergie dans le Rhône et même au-delà. Le SYDER adhère désormais au Comité Stratégique Bois Énergie (CSBE) régional.

LES CHAUFFERIES EN EXPLOITATION EN 2016

COMMUNE	RÉSEAU DE CHALEUR	DATE DE MISE EN SERVICE	NATURE DU COMBUSTIBLE		PUISSANCE DES CHAUDIÈRES	
			BOIS	APPOINT/SECOURS	BOIS	APPOINT/SECOURS
Longes	Le Pré Paquet	Janvier 2011	Plaquettes forestières	Fioul domestique	200 kW	150 kW
Vaux en Beaujolais	Ecole Bernard Pivot	Avril 2013	Granulés	Granulés	60 kW	60 kW
Propières	Mairie - Ecole	Novembre 2014	Granulés	Granulés	56 kW	56 kW
Larajasse	Parc des Platanes	Septembre 2015	Plaquettes forestières	Plaquettes forestières	350 kW	200 kW
Monsols	Le Fontalet	Septembre 2015	Plaquettes forestières	Propane	300 kW	120 + 320 kW
Longessaigne	Les Bédoin	Novembre 2016	Plaquettes forestières	Fioul domestique	150 kW	335 kW

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ

EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ	2013	2014	2015	2016
Nombre de chaufferies en activité	2	3	5	6
Nombre d'abonnés	3	4	11	13
Nombre de sites desservis	4	5	19	31
Achat de plaquettes forestières	430 MAP*	470 MAP*	1 230 MAP*	3 700 MAP*
Achat de granulés bois	24 tonnes	32 tonnes	56 tonnes	60 tonnes
Production de chaleur	350 MWh	460 MWh	940 MWh	2 686 MWh
Recettes HT de vente de chaleur	42 000 €	58 000 €	115 000 €	300 000 €
Investissements HT sur nouvelles chaufferies	75 000 €	550 000 €	880 000 €	310 000 €

*MAP : Mètre cube Apparent de Plaquette

LES COMMUNES ADHÉRENTES
> Au 31 décembre 2016
22 communes du SYDER adhèrent à la compétence optionnelle Chaleur :

- > Le Breuil
- > Les Chères
- > Cogny
- > Cours (territoire de Thel)
- > Dareizé
- > Denicé
- > Echalas
- > Les Halles
- > Larajasse
- > Légny
- > Longes
- > Longessaigne
- > Monsols
- > Montrottier
- > Ouroux
- > Poule les Echarmeaux
- > Propières
- > Ranchal
- > Saint Clément les Places
- > Saint Mamert
- > Vaux en Beaujolais
- > Villié Morgon



Longessaigne : travaux de la chaufferie en cours de finition



Monsols : Approvisionnement de la chaufferie en plaquettes forestières

LE PHOTOVOLTAÏQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'installation photovoltaïque sur l'école du Bois Dieu de LISSIEU était la première expérimentation de production d'électricité d'origine renouvelable testée par le SYDER. En 2016 cette activité a pris un essor sans précédent.

26 
INSTALLATIONS

L'année 2016 marque une nouvelle étape dans le déploiement du photovoltaïque par le SYDER, soutenu par des coûts d'installations en baisse et la démarche volontariste des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) du Rhône.

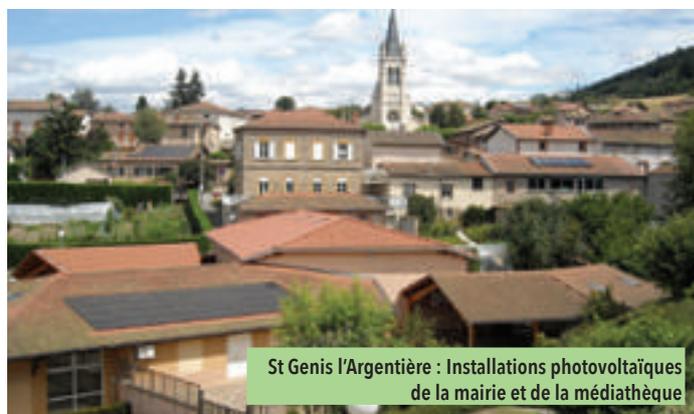
Au début de l'année 2016, le SYDER a proposé à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (à l'époque SIMOLY) d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'environ 25 installations photovoltaïques en projet sur les toitures de bâtiments publics.

Pour réaliser cette opération et accompagner d'autres collectivités intéressées pour produire de l'électricité d'origine solaire, le SYDER a recruté un chef de projet dédié qui assure le montage technico-financier, la maîtrise d'œuvre des travaux et l'exploitation des sites équipés.

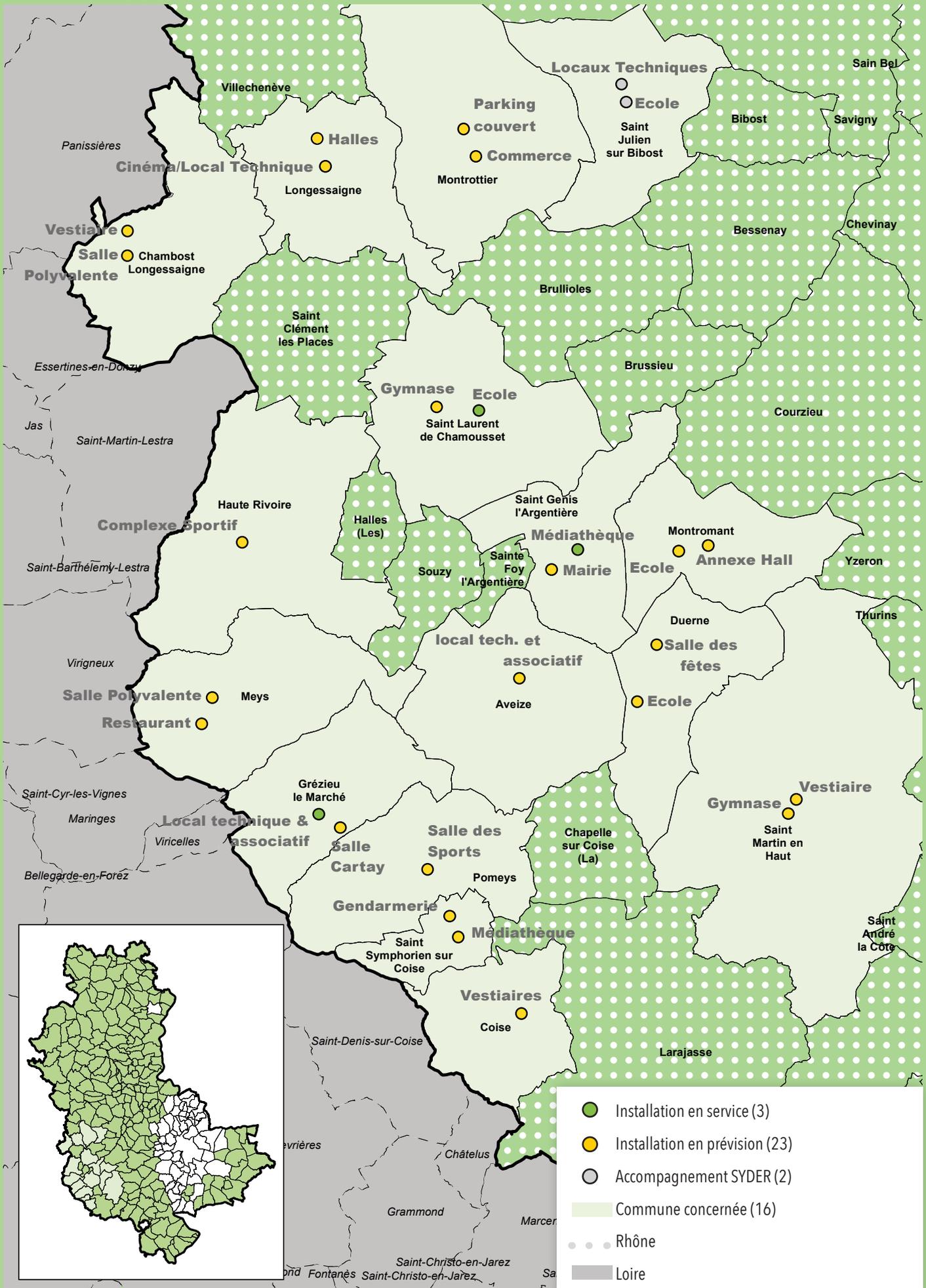
L'opération a été organisée en trois phases :

- > Au 2^e semestre 2016, le SYDER a publié deux marchés pour la fourniture et la pose d'installations photovoltaïques. L'entreprise ligérienne DNE a été titulaire des deux marchés pour la réalisation de 12 installations d'une puissance totale de 171 kWc.
- > Dès novembre 2016, les travaux de pose de 3 installations ont pu débuter à Grézieu le Marché (local technique), St Genis-l'Argentière (médiathèque) et St-Laurent-de-Chamousset (école).
- > Dans le même temps, le SYDER a déposé une demande d'aide pour l'obtention de fonds européens FEDER portant sur 14 sites pour une valeur puissance totale de 250 kWc.

L'expérience acquise par le SYDER en 2016 sur le Sud Ouest du département a naturellement vocation à être transposée à d'autres territoires demandeurs.



LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EN CARTE



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est une compétence optionnelle proposée par le SYDER aux communes adhérentes du Rhône. 97 % des communes adhérentes, soit 220 communes, ont confié cette compétence au Syndicat qui exerce à ce titre les devoirs et responsabilités liés à l'investissement, à l'exploitation et la maintenance des équipements, ainsi que l'alimentation en énergie électrique.

220
COMMUNES
ADHÉRENTES

90 000
POINTS
LUMINEUX

LES ACTEURS DE LA MAINTENANCE

EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

De multiples intervenants agissent à divers titres dans cette activité.

> **La municipalité** est le premier acteur de terrain, d'une part parce que l'éclairage public est d'abord un outil technique à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police, et d'autre part, par la proximité des élus municipaux face aux dysfonctionnements techniques (pannes, accidents) et aux demandes des administrés.

> **Le chargé d'exploitation** est une personne désignée par le chef de l'entreprise prestataire du SYDER, et qui a reçu délégation en vue d'exploiter le réseau d'éclairage public. Il est en particulier responsable de l'accès aux ouvrages. C'est l'interlocuteur premier du SYDER et des communes au sein de chaque entreprise de maintenance.

> **Le responsable du suivi** de la maintenance exploitation est la personne désignée par le SYDER dans le cadre d'un marché spécifique pour l'assister dans le suivi de l'activité. Ses agents assurent une présence quotidienne sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des opérations de maintenance et d'exploitation.

> **Le pôle Eclairage public** du SYDER constitue la « plaque tournante » de cette activité. Interlocuteurs permanents des communes, ses quatre agents coordonnent l'activité des différents intervenants et suivent notamment, au jour le jour, le tableau de bord de déroulement des interventions via l'outil SYNTER.

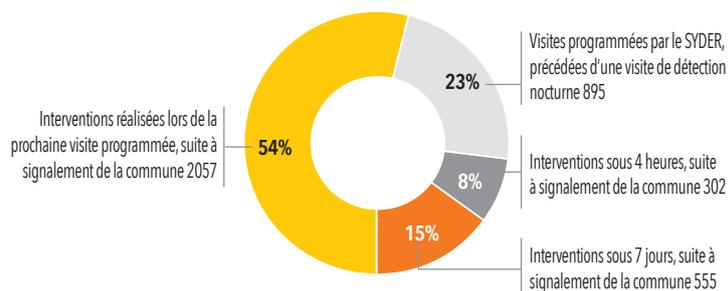


Les agents du pôle Maintenance
Exploitation de l'éclairage public

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les communes ont choisi dans leur quasi-totalité pour leur éclairage public une formule de maintenance incluant **une visite périodique trimestrielle**, comprenant une détection préalable des pannes, faite de nuit, et une intervention de réparation des défauts constatés, effectuée dans les sept jours suivants.

NATURE DES 3 809 INTERVENTIONS EFFECTUÉES EN 2016



Des interventions complémentaires sont également réalisées sur demande de la commune, et selon le degré d'urgence estimé par la municipalité.

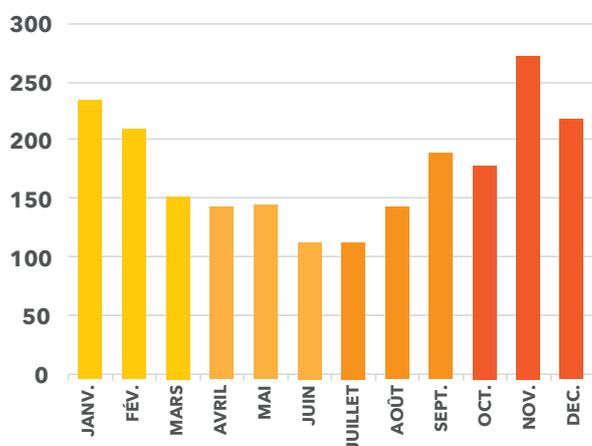
3 809 interventions de maintenance ont été effectuées en 2016 par le SYDER, chiffre stable par rapport à 2015. De même, la ventilation des interventions par nature reste très stable par rapport à 2015.



Cenves : candélabre accidenté

RÉPARTITION ANNUELLE DES 2 057 DEMANDES 2016 «PROCHAINE VISITE»

(Nombre de demandes 2016 par mois)



Les 2 057 demandes de l'année 2016 faites à l'initiative des communes se répartissent par mois selon le graphique ci-dessus.

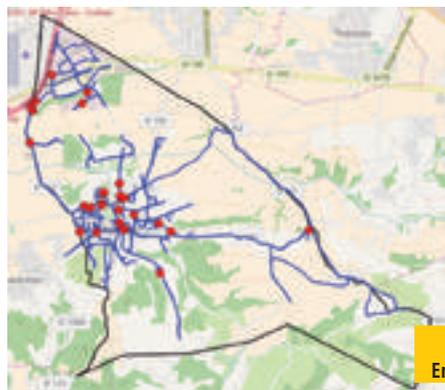
On constate très logiquement un afflux de demandes dans les mois d'hiver (septembre à février). En particulier, l'étiage enregistré au mois d'août (138 demandes) et le pic au mois de novembre (268 demandes) sont des phénomènes observés chaque année.

LA DÉTECTION NOCTURNE DES PANNES

895 tournées de détection nocturne des pannes ont été réalisées en 2016 par les entreprises intervenantes, soit un nombre stable par rapport à 2015. Chaque visite fait l'objet d'un compte rendu cartographique géo-localisé consultable par les communes sur l'espace Adhérents du site internet www.syder.fr, rubrique « Tournées nocturnes ».

Ces tournées nocturnes ont lieu, pour la plupart des communes, une fois par trimestre. Elles sont suivies dans les sept jours d'une visite de maintenance permettant de remédier aux dysfonctionnements constatés.

DÉTECTION NOCTURNE DU 5 JUILLET 2016 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHAPONNAY



En bleu, le tracé GPS
En rouge, les pannes détectées



Mêmes tracés avec, en superposition,
les ouvrages d'éclairage du patrimoine communal

LE REMPLACEMENT SYSTÉMATIQUE DES SOURCES

Le marché de maintenance prévoit une revue complète des installations et un remplacement systématique des sources effectués une fois tous les quatre ans.

En 2016, **68 communes** ont bénéficié de « relampage » concernant **20 400 points lumineux**, pour un montant de **740 000 €**, intégralement pris en charge par le SYDER dans le cadre des aides que le Syndicat apporte à la maintenance de l'éclairage public.

Le planning global est établi de 2014 à 2017, sur la durée du marché de maintenance.

Le remplacement des sources intervient, pour chaque commune, quatre années après la campagne de remplacement précédente.

> Les 68 communes concernées en 2016

> 46 communes au 1^{er} semestre 2016

Affoux, Ancy, Arbresle (L'), Belmont, Blacé, Brussieu, Cenves, Chamelet, Claveisolles, Courzieu, Dareizé, Dommartin, Dracé, Joux, Lachassagne, Lentilly, Marcy sur Anse, Montmelas Saint Sorlin, Montromant, Olmes (Les), Perréon (Le), Pontcharra sur Turdine, Pouilly le Monial, Poule les Echarmeaux, Propières, Rivolet, Ronno, Saint Appolinaire, Saint Bonnet de Mure, Saint Bonnet le Troncy, Saint Christophe la Montagne, Saint Clément de Vers, Saint Clément sous Valsonne, Saint Etienne la Varenne, Saint Igny de Vers, Saint Jacques des Arrêts, Saint Laurent de Mure, Saint Loup, Saint Nizier d'Azergues, Saint Pierre de Chandieu, Saint Romain de Popey, Sainte Paule, Trades, Valsonne, Vauxrenard, Villechenève.

> 22 communes au 2^e semestre 2016

Cercié, Charentay, Chazay d'Azergues, Corbas, Corcelles en Beaujolais, Denicé, Jonage, Jons, Lancié, Sauvages (Les), Odenas, Saint Forgeux, Saint Julien en Beaujolais, Saint Lager, Saint Martin en Haut, Saint Symphorien sur Coise, Salles Arbussonnas, Sérézin du Rhône, Simandres, Saint Laurent de Chamousset, Taponas, Villié Morgon.

LE REMPLACEMENT DES SOURCES

« BALLON FLUORESCENT »

Une aide exceptionnelle de 60 % a été affectée en 2014, 2015 et 2016 au remplacement des luminaires équipés de sources « ballon fluorescent ». En effet, ces sources très énergivores ne sont plus commercialisées depuis avril 2015.



Luminaire vétuste équipé de source ballon fluorescent

Le volume global de travaux nécessaire à ce titre sur le patrimoine d'éclairage public des communes adhérentes est estimé à 11 000 000 €. Après une année 2014 essentiellement consacrée aux études d'exécution de ces opérations, avec un début de réalisation de travaux, et une année 2015 ayant permis de rentrer dans le sujet de manière opérationnelle, l'année 2016 a vu l'achèvement de la programmation des travaux au montant initialement affecté à cet objectif (voir tableau ci-après).

L'avancement de ce programme au 31 décembre 2016 est ainsi de 96 % de l'objectif initial.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME BF

Année	Montant (€)	Pourcentage
2014	845 000 €	8%
2015	5 050 000 €	54%
2016	4 677 000 €	96%
Total	10 572 000 €	

COMMANDES 2016 SUR LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES « BALLON FLUORESCENT »

Commune	Montant de commande 2016
AMPLEPUIS	204 200 €
ARBRESLE (L')	130 700 €
ARNAS	86 800 €
BRINDAS	76 600 €
BULLY	23 900 €
CHERES (LES)	75 000 €
COGNY	28 900 €
CUBLIZE	50 600 €
DOMMARTIN	122 800 €
GENAS	125 500 €
GLEIZE	549 900 €
GRANDRIS	153 800 €
JULIENAS	36 700 €
LACENAS	156 500 €
LIMAS	163 600 €
LONGES	31 500 €
LOZANNE	299 600 €
MARENNES	40 200 €
MEAUX LA MONTAGNE	18 900 €
MIONS	63 000 €
MONSOLS	63 000 €
MONTAGNY	101 500 €
MORANCE	114 700 €
ORLIENAS	29 300 €
POMEYS	12 600 €
POULE LES ECHARMEAUX	96 500 €
RIVERIE	33 000 €
SAIN BEL	126 800 €
SAINT BONNET DE MURE	212 400 €
SAINT DIDIER SUR BEAUJEU	16 200 €
SAINT ETIENNE DES OULLIERES	46 400 €
SAINT JEAN LA BUSSIÈRE	64 000 €
SAINT JULIEN EN BEAUJOLAIS	36 600 €
SAINT PIERRE LA PALUD	87 000 €
SAINT ROMAIN EN GAL	13 700 €
SAINT VINCENT DE REINS	54 800 €
SAINTE PAULE	38 100 €
SAUVAGES (LES)	26 100 €
SIMANDRES	21 900 €
SOURCIEUX LES MINES	89 700 €
TARARE	579 600 €
THURINS	93 600 €
TOUSSIEU	140 100 €
VAL D'OINGT	85 800 €
VILLE SUR JARNIOUX	54 600 €
Total programme 2016	4 676 700 €

L'EXTINCTION NOCTURNE PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une commune a la possibilité d'éteindre tout ou partie de son éclairage public une partie de la nuit (23h30 à 5h30 par exemple).

La décision d'extinction de nuit est une démarche communale qui s'accompagne de mesures de précaution, techniques et administratives.

Des modèles d'actes réglementaires sont proposés par le SYDER (délibération de principe du conseil municipal et arrêté du maire).

Des horloges astronomiques permettant notamment cette extinction nocturne sont installées dans les armoires de commande de manière systématique dans le cadre des travaux neufs, et à l'occasion de la rénovation d'armoires existantes à la demande de la commune.

Depuis juillet 2016, le SYDER fournit aux communes les panneaux d'information des usagers de la voirie sur l'extinction nocturne communale.



Panneau d'information sur l'extinction nocturne, fourni par le SYDER aux communes

LE SUIVI DE L'EXPLOITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis 2014, le SYDER est assisté dans le suivi de l'exploitation et de la maintenance de l'éclairage public par le bureau d'études SARESE.

> Les chiffres clés 2016 de cette activité

> Les avis techniques

> 1 359 avis délivrés sur projets

> 1 021 avis sur dossiers d'intervention ultérieure sur l'ouvrage

Ces avis sont émis dans un délai maximum de 48 h après la transmission des éléments par les entreprises de travaux.

Le cas échéant, ils donnent lieu à arbitrage par les services du SYDER.

> Les audits de terrain

> 242 audits sur travaux d'investissement,

> 39 audits sur prestations de maintenance.

Ces audits sont réalisés par sondages. Les différentes entreprises sont auditées proportionnellement à leur activité pour le SYDER.

Les audits donnent lieu à des rapports d'audits circonstanciés.

> Les réponses aux opérateurs intervenant sur la voirie

> 10 143 réponses à des déclarations de travaux (DT) et déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

Ces réponses sont données dans les délais réglementaires, à un rythme moyen de 35 par jour ouvré.

> Les expertises techniques

> 15 expertises effectuées sur des installations d'éclairage de lotissements privés destinés à être rétrocédés aux communes.

La coordination de cette activité avec la cellule du Syndicat dédiée à l'exploitation de l'éclairage public se fait notamment lors d'une réunion hebdomadaire au SYDER.

37 réunions ont ainsi eu lieu en 2016 au SYDER.



Audit d'une armoire d'éclairage public par le responsable du suivi de l'exploitation

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

L'activité Conseil en Énergie Partagé (CEP) du SYDER a connu une nouvelle étape de son développement en 2016.



90
COMMUNES



215 000
HABITANTS

LE SERVICE CEP

Le Conseil en Énergie Partagé CEP est une activité permettant de partager une compétence de techniciens supérieurs spécialisés en thermique, énergétique et génie climatique. Il s'adresse prioritairement aux communes de moins de 10 000 habitants.

De l'état des lieux à l'optimisation de la gestion énergétique, le conseiller anime la compétence énergie au sein de la collectivité et accompagne les élus dans la fixation d'objectifs et leurs réalisations.

Ce service participe à la mise en œuvre des objectifs des quatre territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) du Rhône visant à diminuer les consommations énergétiques du patrimoine public et développer la production d'énergies renouvelables.

LES MISSIONS DES TECHNICIENS CEP

Le service CEP du SYDER intervient sur l'ensemble des fluides : consommations énergétiques des bâtiments communaux, éclairage public, consommation d'eau. Ses principales missions sont de :

- > Réaliser un **inventaire** du patrimoine et de l'ensemble des points de livraison (compteurs, contrats).
- > Réaliser un **bilan énergétique** personnalisé sur les trois dernières années pour chaque collectivité adhérente au service.
- > Analyser le **profil énergétique** de la collectivité et élaborer, en relation avec les élus, un programme pluriannuel d'actions.
- > **Accompagner** les élus sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie.
- > Accompagner la collectivité dans la récupération des **Certificats d'Economie d'Énergie** (CEE) sur les investissements éligibles.
- > **Sensibiliser** et former les équipes communales aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.

Chacune des missions du conseiller est réalisée avec l'implication de la commune bénéficiaire du service. Le conseiller ne fait pas de maîtrise d'œuvre.



Lancé : Travaux d'isolation des combles avec pose d'émetteurs de chauffage au plafond

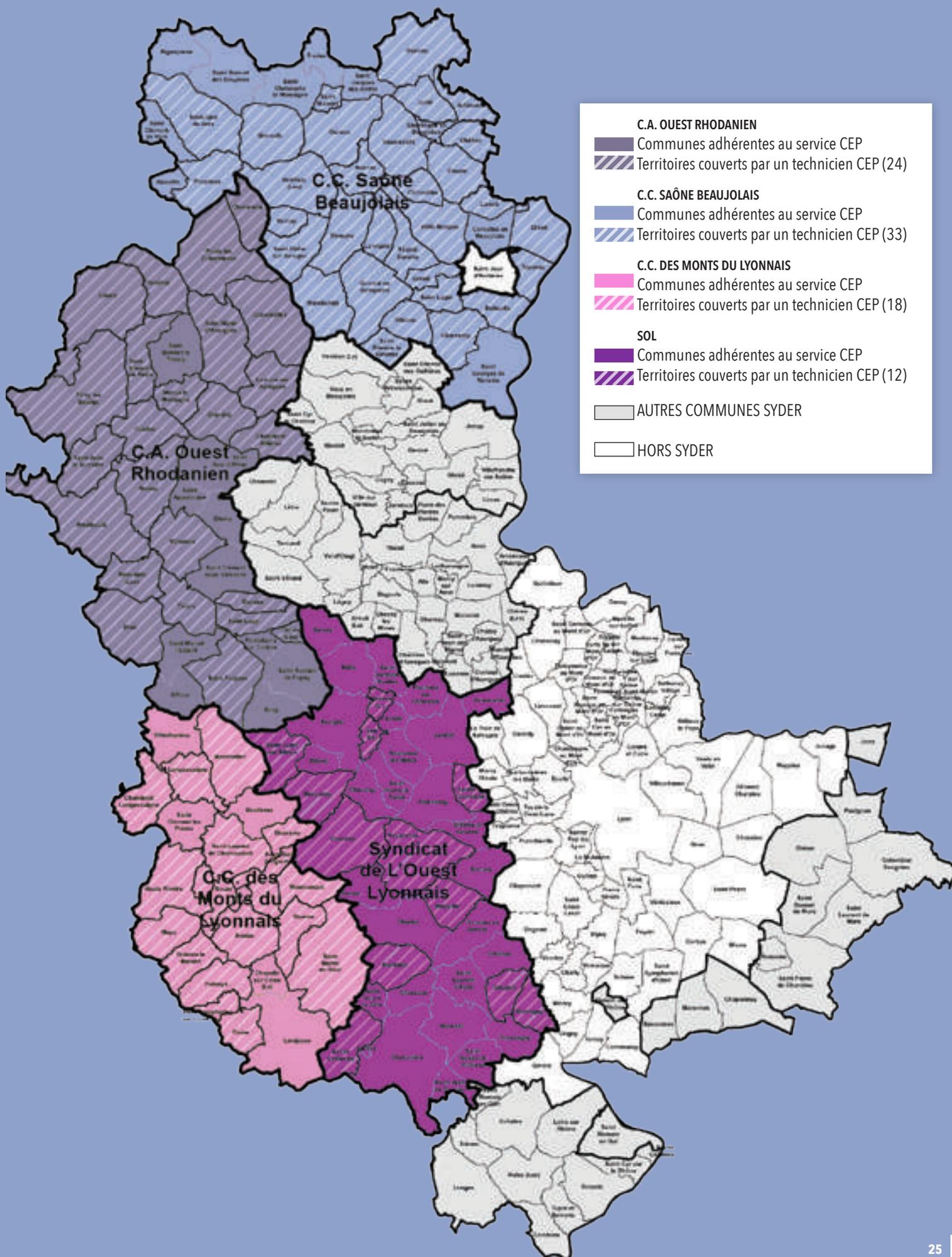
L'ACTIVITÉ EN 2016

En 2016, l'activité CEP du service Énergies se déploie sur quatre territoires intercommunaux (Communautés de communes ou syndicats de communes), regroupant environ 90 communes représentant 215 000 habitants. Elle compte quatre techniciens et un ingénieur encadrant technique.

En s'appuyant sur un an et demi d'expérience terrain, le comité syndical du 7 juin 2016 a adopté la nouvelle convention d'adhésion assouplissant les modalités d'accompagnement des collectivités et simplifiant les règles de financement.

L'année 2016 a également vu la tenue des premières réunions territoriales avec les communes adhérentes permettant de faire le point sur l'intervention des techniciens et définir les pistes d'évolution de l'activité.

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ 2016 EN CARTE



LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

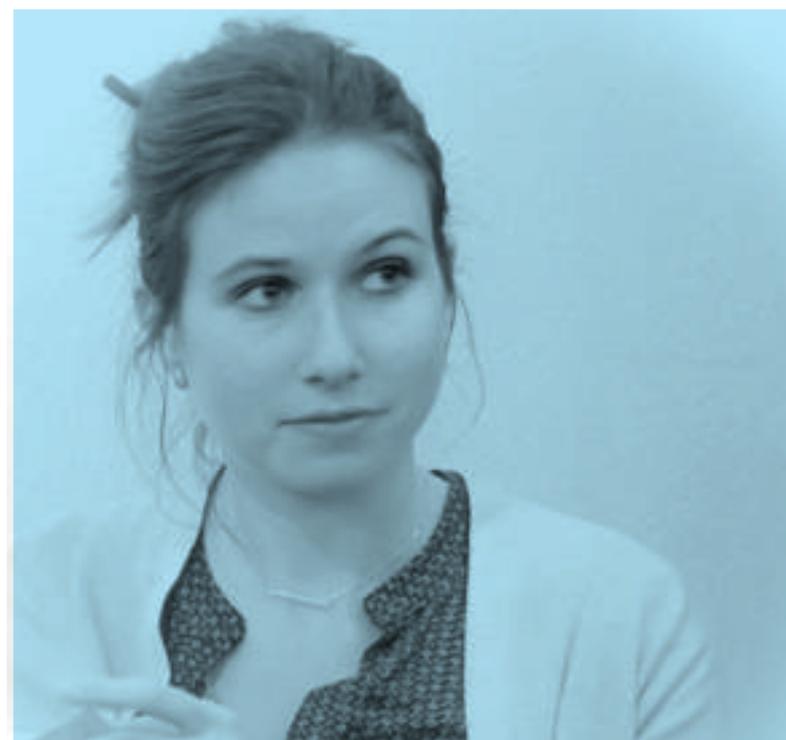
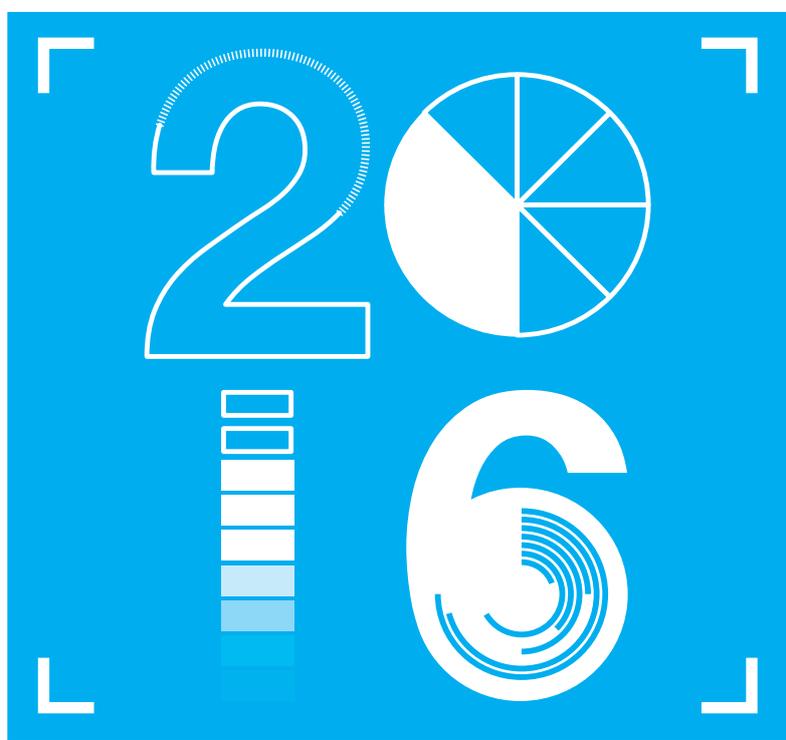
MONTANTS INVESTIS PAR LE SYDER EN 2016

Au titre des autorisations de programmes 2016 et antérieurs

COMMUNE	TOTAL TTC
AFFOUX	52 564 €
AIGUEPERSE	27 152 €
ALIX	2 710 €
AMBERIEUX D'AZERGUES	13 023 €
AMPLEPUIIS	194 458 €
AMPUIS	12 227 €
ANCY	4 121 €
ANSE	183 744 €
ARBRESLE (L')	275 923 €
ARDILLATS (LES)	3 720 €
ARNAS	166 124 €
AVEIZE	13 548 €
AVENAS	2 347 €
AZOLETTE	3 600 €
BAGNOLS	5 958 €
BEAUJEU	45 864 €
BELLEVILLE	106 895 €
BELMONT	13 525 €
BESSENAV	378 546 €
BIBOST	3 802 €
BLACE	39 471 €
BREUIL (LE)	2 485 €
BRINDAS	65 024 €
BRULLIOLES	58 445 €
BRUSSIEU	49 325 €
BULLY	19 399 €
CENVES	1 874 €
CERCIE	17 439 €
CHABANIERE	95 631 €
CHAMBOST ALLIERES	6 006 €
CHAMBOST LONGESSAIGNE	20 285 €
CHAMELET	19 215 €
CHAPELLE SUR COISE (LA)	4 003 €
CHAPONNAY	129 116 €
CHARENTAY	11 343 €
CHARNAY	3 641 €
CHASSAGNY	61 849 €
CHASSIEU	152 349 €
CHATILLON D'AZERGUES	6 464 €
CHAUSSAN	272 715 €
CHAZAY D'AZERGUES	230 774 €
CHENAS	88 595 €
CHENELETTE	38 245 €
CHERES (LES)	560 951 €
CHESSY LES MINES	38 767 €
CHEVINAY	117 311 €
CHIROUBLES	78 437 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	14 328 €
CLAVEISOLLES	26 955 €
COGNV	36 136 €
COISE	1 938 €
COLOMBIER SAUGNIEU	59 482 €
CONDRIEU	54 181 €
CORBAS	330 064 €
CORCELLES EN BEAUJOLAIS	6 657 €
COURS	205 156 €
COURZIEU	15 810 €
CUBLIZE	22 556 €
DAREIZE	5 224 €
DENICE	13 290 €
DIEME	4 035 €
DOMMARTIN	76 744 €
DRACE	5 297 €
DUERNE	56 710 €
ECHALAS	39 101 €
EMERINGES EN BEAUJOLAIS	14 058 €
EVEUX	47 953 €
FLEURIE	45 056 €
FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE	96 642 €
FRONTENAS	12 835 €
GENAS	752 642 €
GIVORS	- €
GLEIZE	410 301 €
GRANDRIS	78 732 €

COMMUNE	TOTAL TTC
GREZIEU LE MARCHE	8 606 €
HAIES (LES)	1 823 €
HALLES (LES)	6 070 €
HAUTE-RIVOIRE	65 180 €
JARNIOUX	50 630 €
JONAGE	65 668 €
JONS	356 565 €
JOUX	22 823 €
JULIENAS	67 985 €
JULLIE	9 894 €
LACENAS	421 468 €
LACHASSAGNE	35 348 €
LAMURE SUR AZERGUES	76 107 €
LANCIE	42 360 €
LANTIGNIE	18 186 €
LARAJASSE	180 291 €
LEGNV	141 130 €
LENTILLY	206 329 €
LETRA	27 474 €
LIMAS	234 802 €
LISSIEU	115 467 €
LOIRE SUR RHONE	23 330 €
LONGES	205 115 €
LONGESSAIGNE	8 677 €
LOZANNE	490 009 €
LUCENAY	14 570 €
MARCHAMPT	7 115 €
MARCILLY D'AZERGUES	22 505 €
MARCY L'ETOILE	218 223 €
MARCY SUR ANSE	8 173 €
MARENNES	66 865 €
MEAUX LA MONTAGNE	182 747 €
MESSIMY	73 266 €
MEYS	45 647 €
MEYZIEU	425 015 €
MIONS	166 645 €
MOIRE	12 360 €
MONSOLS	72 002 €
MONTAGNY	237 518 €
MONTMELAS ST SORLIN	28 642 €
MONTROMANT	89 288 €
MONTROTIER	13 336 €
MORANCE	121 575 €
MORNANT	71 852 €
ODENAS	6 571 €
OLMES (LES)	7 282 €
ORLIENAS	14 891 €
OUROUX	20 272 €
PERREON (LE)	38 164 €
POLLIONNAY	174 440 €
POMEYS	24 639 €
POMMIERS	99 483 €
PONTCHARRA SUR TURDINE	121 854 €
PORTE DES PIERRES DOREES	293 836 €
POULE LES ECHARMEAUX	90 365 €
PROPIERES	13 827 €
PUSIGNAN	134 740 €
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	11 642 €
QUINCIEUX	131 879 €
RANCHAL	71 194 €
REGNIE DURETTE	61 896 €
RIVERIE	23 715 €
RIVOLET	14 241 €
RONNO	10 362 €
RONTALON	24 845 €
SAIN BEL	108 600 €
SAINT ANDEOL LE CHATEAU	186 219 €
SAINT ANDRE LA COTE	1 115 €
SAINT APPOLINAIRE	3 183 €
SAINT BONNET DE MURE	288 507 €
SAINT BONNET DES BRUYERES	19 060 €
SAINT BONNET LE TRONCY	35 603 €
SAINT CHRISTOPHE LA MONTAGNE	4 160 €
SAINT CLEMENT DE VERS	1 719 €

COMMUNE	TOTAL TTC
SAINT CLEMENT SOUS VALSONNE	7 256 €
SAINT CYR LE CHATOUX	831 €
SAINT CYR SUR LE RHONE	38 084 €
SAINT DIDIER SUR BEAUJEU	15 593 €
SAINT ETIENNE DES OULLIERES	76 058 €
SAINT ETIENNE LA VARENNE	891 €
SAINT FORGEUX	12 965 €
SAINT GENIS L'ARGENTIERE	8 759 €
SAINT GEORGES DE RENEINS	340 648 €
SAINT GERMAIN NUELLES	16 180 €
SAINT IGNY DE VERS	27 187 €
SAINT JACQUES DES ARRETS	1 903 €
SAINT JEAN DE TOUSLAS	32 546 €
SAINT JEAN DES VIGNES	35 503 €
SAINT JEAN LA BUSSIERE	104 809 €
SAINT JULIEN EN BEAUJOLAIS	26 027 €
SAINT JULIEN SUR BIBOST	9 014 €
SAINT JUST D'AVRAY	8 398 €
SAINT LAGER	4 109 €
SAINT LAURENT D'AGNY	563 510 €
SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET	21 734 €
SAINT LAURENT DE MURE	305 597 €
SAINT LOUP	28 244 €
SAINT MAMERT	270 €
SAINT MARCEL L'ECLAIRE	6 263 €
SAINT MARTIN EN HAUT	261 804 €
SAINT NIZIER D'AZERGUES	117 298 €
SAINT PIERRE DE CHANDIEU	192 886 €
SAINT PIERRE LA PALUD	112 807 €
SAINT ROMAIN DE POPEY	219 386 €
SAINT ROMAIN EN GAL	8 895 €
SAINT ROMAIN EN GIER	22 019 €
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	185 147 €
SAINT VERAND	46 913 €
SAINT VINCENT DE REINS	29 200 €
SAINTE CATHERINE	4 599 €
SAINTE COLOMBE	- €
SAINTE CONSORCE	29 165 €
SAINTE FOY L'ARGENTIERE	103 178 €
SAINTE PAULE	25 022 €
SALLES ARBUISSONNAS	21 052 €
SARCEY	7 332 €
SAUVAGES (LES)	121 867 €
SAVIGNY	43 830 €
SEREZIN DU RHONE	23 849 €
SIMANDRES	14 430 €
SOLAIZE	69 556 €
SOUCIEU EN JARREST	102 799 €
SOURCIEUX LES MINES	69 383 €
SOUZY	3 070 €
TALUYERS	97 163 €
TAPONAS	5 379 €
TARARE	495 920 €
TERNAND	77 475 €
THEIZE	62 855 €
THIZY LES BOURGS	151 423 €
THURINS	90 424 €
TOUSSIEU	179 552 €
TRADES	17 752 €
TREVES	22 791 €
TUPIN ET SEMONS	2 795 €
VAL D'ONGT	429 760 €
VALSONNE	11 921 €
VAUGNERAY	59 534 €
VAUX EN BEAUJOLAIS	30 932 €
VAUXRENARD	1 105 €
VERNAV	26 156 €
VILLE SUR JARNIOUX	40 675 €
VILLECHENEVE	78 790 €
VILLEFRANCHE SUR SAONE	73 727 €
VILLIE MORGON	225 909 €
YZERON	56 985 €
Total	18 741 407 €



LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Un service qui a fortement évolué en 2016

Historiquement, le service technique du SYDER réalise en interne la maîtrise d'œuvre des opérations d'électrification, d'éclairage public et d'enfouissements de réseaux pour le compte des communes. Le SYDER a fait le choix d'externaliser la maîtrise d'œuvre des travaux pour les années 2016 à 2019.



Les objectifs de l'externalisation décidée en 2016 sont les suivants :

> **Dissocier la prestation d'étude d'exécution** de celle de la réalisation des travaux, en la confiant à des opérateurs économiques distincts,

> **Promouvoir l'activité de maîtrise d'ouvrage** au sein du SYDER en y réaffectant les ressources humaines du SYDER antérieurement dédiées à la maîtrise d'œuvre des travaux.

Deux appels d'offres ont ainsi été menés en 2016, et ont permis l'attribution, pour la période de 2016 à 2019 :

> **Des prestations** de maîtrise d'œuvre à **cinq bureaux d'études** via un accord-cadre multi-attributaire (cf. page « Les marchés publics » de la présente publication).

> **De la réalisation des travaux** de réseaux électriques et coordonnés ainsi que d'éclairage public à **sept entreprises** via un marché géographiquement alloti.



Implantation de support de ligne électrique

> **Les procédures administratives** liées à la gestion de ces nouveaux marchés ont été largement dématérialisées, en bénéficiant de l'appui logistique d'applications informatiques dédiées.

Ces applications ont été développées en interne par les quatre informaticiens affectés au service des systèmes d'information du SYDER

Au cours de l'année 2016, le service technique a ainsi pris en charge simultanément :

> **en tant que maître d'œuvre**, le suivi de la réalisation des commandes issues des marchés 2012-2016 (cf. ci-après les indicateurs de suivi de cette activité),

> **et en tant que maître d'ouvrage**, le lancement des opérations 2016 dans le nouveau cadre.



Yzeron : Etude d'électrification rurale



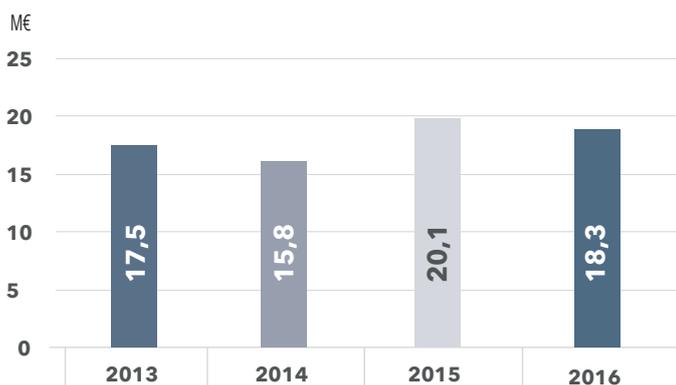
Marcy l'Etoile : éclairage d'un giratoire



Liergues : réunion de chantier rue du Moulin

LES INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

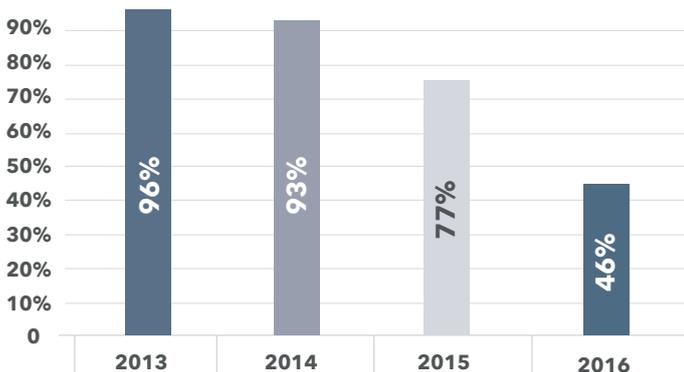
LE MONTANT DES COMMANDES 2016



> Le montant des commandes 2016

L'activité Travaux a été cette année encore soutenue par le programme de remplacement des luminaires équipés de sources « ballon fluorescent », initié en 2014 et bénéficiant d'une aide financière exceptionnelle du SYDER.

LE TAUX D'AVANCEMENT DES MARCHÉS DE TRAVAUX

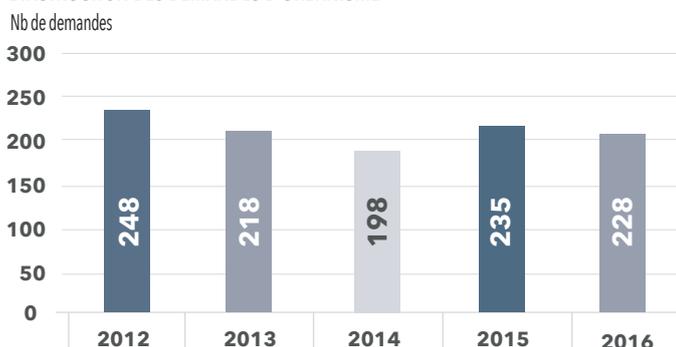


> Le taux d'avancement des marchés de travaux

Il a été constaté en 2016 une légère érosion de l'indicateur de taux d'avancement des marchés, due essentiellement à la technicité demandée dans l'étude et la réalisation des opérations de remplacement des luminaires ballon fluorescents.

Des mesures correctives ont été prises en 2017 à ce sujet.

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME



> L'instruction des demandes d'urbanisme

Cet indicateur, marqueur de l'activité économique du territoire à court terme, est resté en 2016 quasi stable à son niveau de 2015, après trois années successives de baisse (2012-2014).

LES MARCHÉS PUBLICS



Longessaigne : démarrage des travaux de construction de la chaufferie bois



Pusignan : dissimulation des réseaux secs

LES MARCHÉS CONCLUS PAR LE SYDER EN 2016

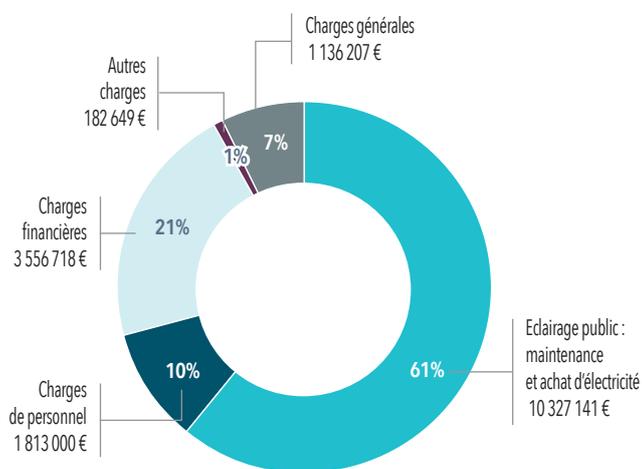
NATURE	PROCÉDURE	TRANCHE MONTANT HT	OBJET DU MARCHÉ		DATE DÉCISION D'ATTRIBUTION	ATRIBUTAIRES
SERVICES	Procédure adaptée ouverte	De 90 000 € à < 209 000 €	A sistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat de concession de la distribution publique électricité		21/03/16	Groupement Cabinet MICHEL KLOPFER (Mandataire) - 75016 Paris Cabinet SEBAN & ASSOCIES (Cotraitant) LE CALOCH Consultant (Cotraitant) Agence YESWECOM (Cotraitant)
TRAVAUX	Procédure adaptée ouverte	De 90 000 € à < 5 225 000 €	Réalisation d'une chaufferie au bois avec réseau de chaleur à Longessaigne	Lot 01 - terrassement - gros œuvre	09/06/16	Entreprise SOROC SARL - 42810 Rozier en Donzy
				Lot 02 - métallerie	15/06/16	Entreprise TETE SAS - 69840 Juliéna
				Lot 03 - chaufferie et sous-stations	15/06/16	Entreprise BEALEM - 42210 Montrond les Bains
				Lot 04 - réseau de chaleur	25/05/16	Entreprise SOBECA - 69480 Anse
SERVICES	Appel d'offres ouvert Accord cadre	> 209 000 €	Maitrise d'oeuvre	Accord cadre multi-attributaire	16/06/16	Cabinet SAFEGE Direction France Est - 69009 Lyon Groupement Cabinet MARC MERLIN (Mandataire) - 69006 Lyon SAS BRIERE (Cotraitant) Atelier ROLAND JEOL (Co-traitant) Cabinet ARTELIA Ville & Transport - 69003 Lyon Groupement BC INGENIERIE (Mandataire) - 69200 Vénissieux STUDIO BY NIGHT (Cotraitant) Cabinet ACERE - 88000 Dognesville
TRAVAUX	Appel d'offres ouvert	> 5 225 000 €	Travaux 2016 à 2019 réseaux et éclairage public	Lot 01 - C.C. Hauts du Lyonnais	16/06/16	Entreprise SERPOLLET - 69200 Vénissieux
				Lot 02 - C.C. Chamousset en Lyonnais		Entreprise BOUYGUES - 69740 Genas
				Lot 03 - C.A. Ouest Rhodanien		Groupement EIFFAGE Energies (Mandataire) - 69210 Savigny RAMPA (Cotraitant)
				Lot 04 - C.C. Haut Beaujolais et C.C. Saône Beaujolais		Entreprise SERPOLLET - 69200 Vénissieux
				Lot 05 - C.A. Villefranche Beaujolais Saône		Entreprise SOBECA - 69480 Anse
				Lot 06 - C.C. Beaujolais Pierres Dorées		Entreprise SOBECA - 69480 Anse
				Lot 07 - C.C. Pays de l'Arbresle et C.C. Vallons du Lyonnais		Groupement RAMPA (Mandataire) - 07250 Le Pouzin EIFFAGE Energies (Cotraitant)
				Lot 08 - C.C. Pays Momantais et C.C. Vallée du Garon		Entreprise SERPOLLET - 69200 Vénissieux
				Lot 09 - C.C. Région de Condrieu et C.A. Pays Viennois		Entreprise EEE CITEOS - 38780 Pont Evêque
				Lot 10 - C.C. Pays de l'Ozon et C.C. est Lyonnais		Entreprise BOUYGUES - 69740 Genas
FOURNITURES	Procédure adaptée ouverte	De 90 000 € à < 209 000 €	Réalisation d'installations photovoltaïques - phase 1		11/10/16	Entreprise DNE - 42153 Riorgues
SERVICES	Appel d'offres ouvert	> 209 000 €	Contrôle technique des ouvrages sur les réseaux de distribution publique d'électricité lot n°12 SYDER		18/10/16	Société APAVE SUDEUROPE - 13016 Marseille
SERVICES	Procédure adaptée restreinte	De 25 000 € à < 90 000 €	Maintenance et exploitation des chaufferies bois - 2016 à 2020		02/11/16	Entreprise SOMECI - 69009 Lyon
FOURNITURES	Procédure adaptée ouverte	De 90 000 € à < 209 000 €	Réalisation d'installations photovoltaïques - phase 2		19/12/16	Entreprise DNE - 42153 Riorgues

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

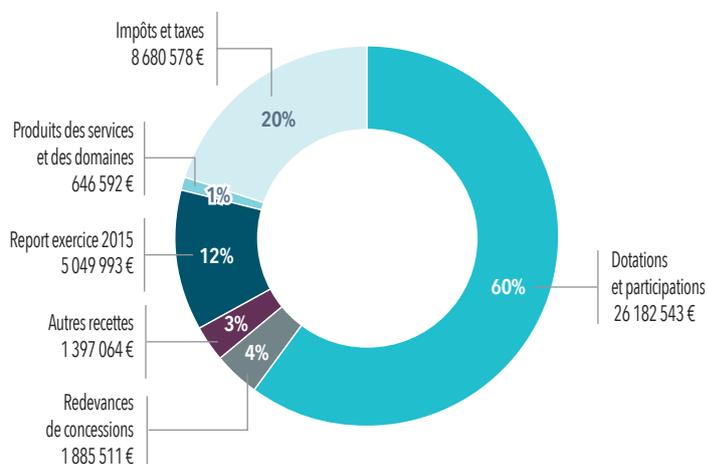
Les montants des dépenses et de recettes ne prennent pas en compte les opérations d'ordre.

LE FONCTIONNEMENT

> Dépenses de fonctionnement 2016 17 015 715 €

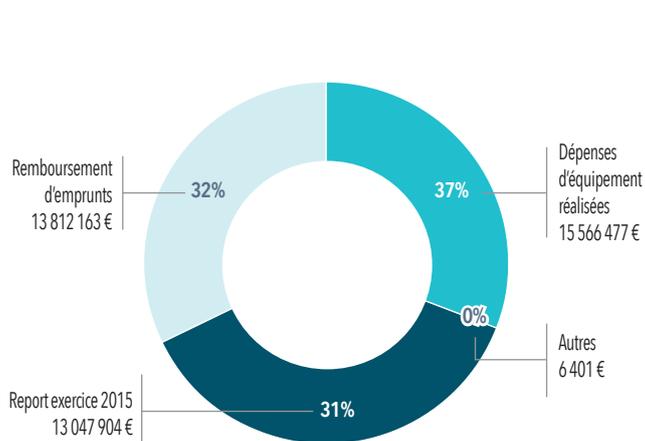


> Recettes de fonctionnement 2016 43 842 281 €

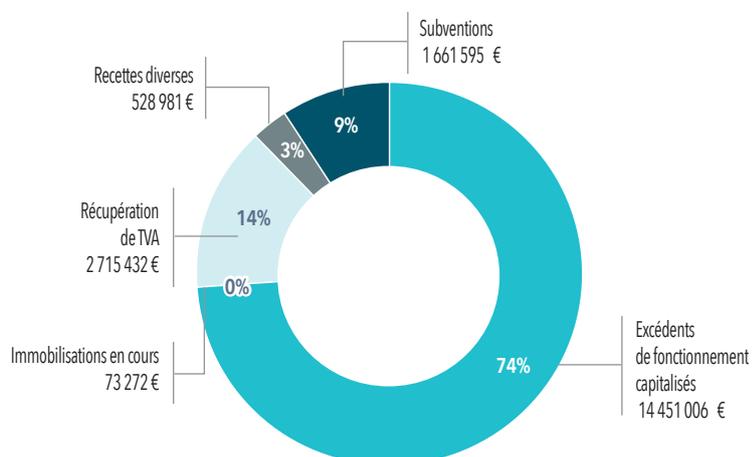


L'INVESTISSEMENT

> Dépenses d'investissement 2016 42 432 944 €



> Recettes d'investissement 2016 19 430 285 €



L'ORGANISATION DES SERVICES

AU 31 DÉCEMBRE 2016



SECRETARIAT DE LA PRESIDENCE
ET DE LA DIRECTION
Assistante
Sylvie CHASSAING



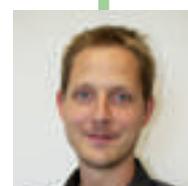
SERVICE JURIDIQUE
Responsable
Julien GARÇON



SERVICE CONCESSIONS
Responsable
Nathalie LOURENÇO



SERVICE ADMINISTRATIF
Chef de service
Eric LEGEAI *



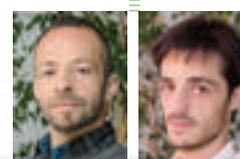
SYSTEMES D'INFORMATION
Chef de service
Olivier GALAND



MARCHES PUBLICS
Gestionnaire
Sylvie CHASSAING (50 %)



Assistants
Karine COLAS / Caroline REGNIER / Marjolaine DUPIRE



Informaticiens
Sébastien LABADIE / Etienne LANÇON



ACCUEIL
Agent d'accueil
Nathanaëlle BLANQUET



Cartographe - SIG
Nicolas ELIE



MOYENS GENERAUX
Assistante
Emmanuelle CORNETTO

ILS ONT QUITTÉ LE SYDER EN 2016

- > Le 10 juin
Mathias NIVAN > Conseiller en énergies
- > Le 31 juillet
Sébastien RENAUD > Technicien thermicien
- > Le 4 septembre
Julien MORICE > Conseiller en énergies
- > Le 10 novembre
Rémi BOMPARD > Conseiller en énergies

* Assistant de prévention



PRESIDENCE DU SYDER
Chef des Services
Paul VIDAL



DIRECTION
Directeur des Services
Estelle BOUR

ILS SONT ARRIVÉS AU SYDER EN 2016

- > Le 4 janvier
Juliette LEVY VOUILLOUX > Conseiller en énergies
- > Le 4 janvier
Florent SOLEILHAC > Conseiller en énergies
- > Le 23 janvier
Emmanuelle CORNETTO > Assistante administrative (reprise d'activité)
- > Le 19 avril
Olivier PEREYRON > Chef de projet photovoltaïque
- > Le 17 mai
Fabien HUBERT > Ingénieur chargé d'opérations chaufferies
- > Le 10 octobre
Rudy FOREY > Conseiller en énergies
- > Le 10 octobre
Eric SOUVY > Conseiller en énergies



SERVICE TECHNIQUE
Chef de service
Hervé KERNEIS



SERVICE ENERGIES
Chef de service
Antoine COLLIAT



TRAVAUX
Responsable
Frédéric MOLITOR



**EXPLOITATION
ECLAIRAGE PUBLIC**
Responsable
Fabrice VEYRY



Assistante
Marie PRIETO



*Technicien
Chargé de mission*
Daniel VABRE



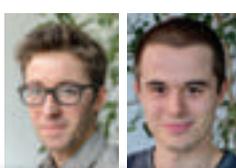
Assistante
Christine BLONDEAU



CONSEIL EN ENERGIES
Responsable technique
Fabien HORNEBECK



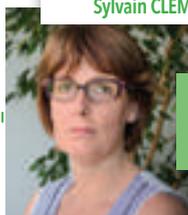
Techniciens de secteurs
Loïc PEREIRA / Pascal LACHIZE
Sylvain CLEMENT / Gilles PEYRICHOU *



Techniciens d'exploitation
Arnaud GRANGE / Kévin SALZI



Techniciens CEP
Rudy FOREY / Juliette LEVY-VOUILLOUX
Florent SOLEILHAC / Eric SOUVY



SECRETARIAT TECHNIQUE
Responsable
Sylvie GANDIN



URBANISME
Responsable
Stéphane LE LOUET



CHAUFFERIES BOIS
Chargé d'opérations
Fabien HUBERT



Assistants
Aline SIMEANT / Véronique VIANNAY



Assistante
Marjolaine DUPIRE (30 %)



PHOTOVOLTAIQUE
Chef de projet
Olivier PEREYRON

L'USERA DEVIENT L'USERAA

EN 2016

L'Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes (USERA) est née de l'entente des neuf syndicats d'énergies du territoire, afin de mener des actions conjointes et concertées. Elle s'est élargie à l'Auvergne en 2016.



13
SYNDICATS
D'ÉNERGIES



4 200
COLLECTIVITÉS

Ses missions s'attachent notamment au contrôle commun et régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité, aux études et expérimentations liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, aux actions d'information et de défense des intérêts des collectivités adhérentes aux neuf syndicats.

Cette union permet un échange d'expériences renforcé entre les départements et une valorisation du dynamisme rhônalpin.

Pour faire suite à la réforme territoriale, **les quatre syndicats d'énergies d'Auvergne** ont rejoint en 2016 les neuf syndicats de Rhône-Alpes pour former désormais l'USERAA, Union des Syndicats d'Énergies de Rhône-Alpes Auvergne.

En 2016, les 13 syndicats membres de l'USERAA regroupent 4 200 communes et communautés de communes adhérentes sous la marque fédératrice « Territoire d'énergie Auvergne Rhône Alpes » et consacrent 820 millions d'euros par an au service du territoire.

En 2016, la présidence de l'USERAA a été assurée par Paul VIDAL, Président du SYDER.

LES ÉVÈNEMENTS 2016 DE L'USERAA

> Le 18 janvier

Réunion des Présidents de l'USERAA à Colombier Saugnieu (Rhône) sur le site de Saint Exupéry, à l'invitation du SYDER 69. Election de Paul VIDAL, Président du SYDER en qualité de Président de l'USERAA pour l'année 2016.

> Le 24 avril

Réunion des Présidents de l'USERAA à Saint Galmier (Loire) à l'invitation du SIEL 42.

> Du 21 au 23 juin

Congrès de la FNCCR (Fédération des Collectivités Concédatantes et Régies) à Tours. Au cours de cette manifestation a été officialisée la création de l'USERAA.

> Le 19 septembre

Réunion des Présidents de l'USERAA à Clermont Ferrand (Puy de Dôme) à l'invitation du SIEG 63.

> Le 12 décembre

Réunion des Présidents de l'USERAA à Soyons (Ardèche) à l'invitation du SDE 07.

QUELQUES ACTIONS

COMMUNES

DE L'USERA EN 2016

> Le contrôle mutualisé des concessions

avec une réunion de restitution globale à Grenoble le 11 février.

> Une action de communication commune

à l'occasion du congrès FNCCR de Tours, présentant l'union élargie à la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes.

> Des réponses mutualisées

à diverses consultations de la CRE, Commission de Régulation de l'Électricité, autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France.



22 juin 2016 : Congrès de Tours - Officialisation de la création de l'USERAA



24 avril 2016 : Réunion des Présidents de l'USERAA à St Galmier (Loire)



Plaquette USERAA 2016



LES TROPHÉES 2016

DU SYDER

Les Trophées du SYDER 2016 constituent la septième édition de cette manifestation, destinée chaque année à mettre en avant des opérations remarquables réalisées par le Syndicat pour le compte des communes adhérentes. Six Trophées ont été décernés en 2016.



19 janvier 2016 : Remise des Trophées du SYDER aux lauréats à l'issue du comité syndical

TROPHÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



> LARAJASSE

ÉCLAIRAGE PUBLIC PARC DE LA VILLA MARY

Cette réalisation est une opération majeure pour la municipalité. Elle offre un nouvel espace public de rencontre et de liaison entre mairie, église, école, Villa Mary et son parc avec son séquoia centenaire. Le SYDER y a contribué en éclairant ce site par des matériels à faible puissance, à technologie LED.

Les autres opérations nommées :

St Georges De Reneins > Eclairage public école élémentaire et espace culturel

Tarare > Remplacement des ballons fluorescents



TROPHÉE DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS



> LONGESSAIGNE

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS AVEC RÉSEAU DE CHALEUR

Sous maîtrise d'ouvrage du SYDER, cette opération de construction d'une chaufferie aux plaquettes forestières et réseau de chaleur de 350 mètres avec 5 sous-stations alimentant des bâtiments publics est une première pour la régie SYDER Chaleur. En effet, les services du Syndicat ont réalisé la maîtrise d'œuvre en interne.

Les autres opérations nommées :

Lacenas > Dissimulation des réseaux RD 84 au lieu-dit Morgon, Chemin des Rousselles et RD 76

Lentilly > Dissimulation des réseaux Chemins du Coquy et du Perpetuel



TROPHÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



> SIMOLY

DÉMARCHE INTERCOMMUNALE D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES TOITURES DES BATIMENTS PUBLICS

Sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du SYDER ce partenariat territorial avec le SIMOLY, (devenu Communauté de communes des Monts du Lyonnais) permet, en deux ans, la réalisation de 25 installations photovoltaïques sur des toitures de

bâtiments publics.

Les autres opérations nommées :

Lamure Sur Azergues > Régulation du système de chauffage de l'école

St Forgeux > Travaux de maîtrise de la demande en énergie à la salle polyvalente



TROPHÉE DE LA MISE EN LUMIÈRE



> L'ARBRESLE

MISE EN LUMIÈRE PLACE DE LA REPUBLIQUE

La municipalité de l'Arbresle a engagé une importante opération de réaménagement de la place de la République. Le cahier des charges imposé au SYDER a été de réaliser un éclairage de cet espace qui tienne lieu à la fois d'éclairage, de mise en valeur de la médiathèque et des divers aménagements très soignés.

L'autre opération nommée : **Brullioles** > Mise en lumière de la nouvelle Mairie



TROPHÉE DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)



> CENVES

OBTENTION DE CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE SUITE À LA RENOVATION DE L'ÉCOLE

Ces CEE ont été obtenus par le SYDER pour la commune dans le cadre des travaux d'isolation de l'école. Parmi l'ensemble des dossiers de demande de CEE déposés par le SYDER pour le compte des communes, ce dossier présente en 2016 le meilleur ratio kWh cumac / nombre d'habitants, critère de choix du jury dans cette catégorie.

Il est de ce fait unique nommé et seul lauréat de cette catégorie.



TROPHÉE COUP DE CŒUR



> ANSE

MISE EN LUMIÈRE DE LA MAIRIE

En 2005, le SYDER lors de la pose de la nouvelle flèche du clocher de l'église de Anse, chargé d'histoire, a participé à l'embellissement de la place de la Mairie, avec la réalisation de l'illumination de la flèche. Il ne manquait plus à cette place qu'une nouvelle mise en valeur de la Mairie. Chose faite en 2016, avec l'aide des services du SYDER.

Le cahier des charges donné au SYDER a été de réaliser une mise en valeur du bâtiment permettant de changer les scénarios selon les festivités de la commune.



LES DÉLIBÉRATIONS

2016

COMITÉ DU 19 JANVIER 2016

- CS_2016_001** Désignation des délégués du SYDER à la commission consultative paritaire de l'énergie.
- CS_2016_002** Débat d'orientations budgétaires 2016.
- CS_2016_003** Autorisations d'ouverture de crédits 2016.
- CS_2016_004** Evolution de l'organisation des services.
- CS_2016_005** Détermination des critères d'appréciation de la valeur professionnelle.
- CS_2016_006** Approbation de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 69.
- CS_2016_007** Approbation du Programme travaux 2015 : Troisième tranche.

COMITÉ DU 8 MARS 2016

- CS_2016_008** Approbation des charges des communes pour 2016
- CS_2016_009** Autorisations de Programme / Crédits de Paiement 2016.
- CS_2016_010** Admission en non-valeur.
- CS_2016_011** Approbation du budget primitif autonome SYDER Chaleur 2016.
- CS_2016_012** Approbation du budget primitif principal 2016.
- CS_2016_013** Approbation de la convention de gestion provisoire du service de distribution publique d'électricité et de gaz entre la METROPOLE DE LYON, le SIGERLY, le SYDER et 10 communes concernées.
- CS_2016_014** Approbation de la convention organisant les modalités de versement de l'aide du fonds de soutien.
- CS_2016_015** Principes de partenariat SIMOLY - SIEL 42 - SYDER pour la réalisation d'opérations concourant à la démarche TEPCV du SIMOLY.
- CS_2016_016** Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mutualisation SIEL 42 - SYDER.
- CS_2016_017** Approbation de l'avenant n°2 à la convention constitutive de l'USÉRA.
- CS_2016_018** Approbation de la convention entre le SYDER-ERDF-ORANGE relative à l'usage des supports de distribution publique d'électricité pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

BUREAU DU 15 MARS 2016

- BS_2016_019** Présentation du rapport de contrôle des concessions Gaz 2014.
- BS_2016_020** Appel d'offres ouvert « Travaux 2016-2019 » - Territoire du département du Rhône - Déclaration de la procédure sans suite.
- BS_2016_021** Présentation du rapport d'activités 2015 de suivi des marchés « Exploitation - Maintenance » de l'éclairage public.

COMITÉ DU 7 JUIN 2016

- CS_2016_022** Budget annexe autonome « SYDER Chaleur » : Approbation du compte de gestion 2015 du Comptable public.
- CS_2016_023** Budget annexe autonome « SYDER Chaleur » : Approbation du Compte Administratif 2015.
- CS_2016_024** Budget annexe autonome « SYDER Chaleur » : Affectation des résultats 2015.
- CS_2016_025** Budget annexe autonome « SYDER Chaleur » : Approbation du Budget Supplémentaire 2016.
- CS_2016_026** Budget principal : Approbation du compte de gestion 2015 du Comptable public.
- CS_2016_027** Budget principal : Approbation du Compte Administratif 2015.
- CS_2016_028** Budget principal : Affectation des résultats 2015
- CS_2016_029** Budget principal : Approbation du Budget Supplémentaire 2016.
- CS_2016_030** Budget annexe autonome « SYDER Chaleur » : Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe
- CS_2016_031** Modification de la contribution financière 2016 de Sérézin du Rhône.
- CS_2016_032** Reprise par les communes de Saint Forgeux, Saint Julien sous Montmelas et Saint Clément de Vers de la compétence optionnelle « Chaleur » transférée au SYDER.
- CS_2016_033** Reprise par la commune de Saint Julien sous Montmelas de la compétence optionnelle « Distribution publique de gaz » transférée au SYDER
- CS_2016_034** Négociation du futur contrat de concession Electricité : feuille de route de cadrage.
- CS_2016_035** Evolution de la convention d'intervention du service de Conseil en Energie Partagé du SYDER au bénéfice des communes adhérentes.
- CS_2016_036** Evolution de la contribution financière des communes au service de Conseil en Energie Partagé.
- CS_2016_037** Certificats d'Economie d'Energie : modalités d'intervention du SYDER.
- CS_2016_038** Projet de participation du SYDER à la SEM Soleil.
- CS_2016_039** Convention de répartition des frais de fonctionnement du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité.
- CS_2016_040** Programme travaux 2016 : Première tranche.
- CS_2016_041** Extinction nocturne partielle de l'éclairage public.
- CS_2016_042** Convention constitutive de l'association des syndicats d'énergies de Rhône-Alpes Auvergne.



Jean-Christophe WADBLED,
délégué de LIMAS



Jean-Yves PERRET,
délégué de BULLY



Jean-Philippe LE CALVE,
délégué de LUCENAY



Cédric BLANC, délégué
de ST JULIEN SUR BIBOST

BUREAU DU 16 JUIN 2016

- BS_2016_043** Attribution de l'accord-cadre « Maîtrise d'œuvre 2016 - Réseaux et Eclairage Public ».
- BS_2016_044** Attribution des marchés « Travaux 2016 - Réseaux et Eclairage Public ».
- BS_2016_045** Adhésion au groupement de commandes pour le contrôle technique des ouvrages.

BUREAU DU 18 OCTOBRE 2016

- BS_2016_046** Présentation du rapport de contrôle de la concession Electricité 2014.
- BS_2016_047** Passation des marchés « Contrôle Technique des Ouvrages ».
- BS_2016_048** Exécution et règlement du marché « Contrôle Technique des Ouvrages » Lot n°12 - 69-SYDER.
- BS_2016_049** Création de deux postes d'ingénieur.
- BS_2016_050** Approbation de la convention d'occupation du patrimoine public pour la réalisation et l'exploitation d'une installation photovoltaïque.
- BS_2016_051** Approbation de la convention avec la ville de St Bonnet De Mure pour le raccordement à l'éclairage public de matériels de vidéo protection.

COMITÉ DU 22 NOVEMBRE 2016

- CS_2016_052** Contributions annuelles d'adhésion des communes aux compétences du SYDER pour 2017.
- CS_2016_053** Approbation des taux d'abattement sur les travaux du programme 2017.
- CS_2016_054** Approbation des coefficients de répercussion définitif 2016 et provisoire 2017.
- CS_2016_055** Budget principal 2016 : Décision modificative n°1
- CS_2016_056** Acomptes mensuels de trésorerie sur les charges 2017.
- CS_2016_057** Suppression des dotations aux amortissements pour les réseaux d'électrification et d'éclairage public.
- CS_2016_058** Création d'un budget annexe photovoltaïque.
- CS_2016_059** Approbation du budget primitif annexe Photovoltaïque 2016.
- CS_2016_060** Autorisations d'ouverture de crédits 2017.
- CS_2016_061** Convention de coopération entre le SYDER et le SIGERLY pour la gestion coordonnée de la concession de distribution d'électricité.
- CS_2016_062** Convention avec la ville de Chassieu pour la contribution liée à l'éclairage public.
- CS_2016_063** Règlement d'utilisation des véhicules de service et attribution de véhicules de service avec remisage à domicile pour l'année 2017.
- CS_2016_064** Programme travaux 2016 : Deuxième tranche
- CS_2016_065** Désignation des deux représentants du SYDER à l'association USERAA.
- CS_2016_066** Réseau de chaleur du Fontalet à Monsols : Conditions particulières de raccordement et de fourniture de chaleur.

BUREAU DU 13 DÉCEMBRE 2016

- BS_2016_067** Convention de groupement de commandes USERAA pour le contrôle des concessions - Avenant n°2 pour l'année 2017.
- BS_2016_068** Convention annuelle 2017 avec le comité social du personnel Grand Lyon Métropole.
- BS_2016_069** Compte rendu d'activité 2015 du concessionnaire ENEDIS-EDF.



RA 2016 est une publication du SYDER

Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône
61 chemin du Moulin Carron - 69574 Dardilly Cedex.

Tél : 04 72 18 75 00 - Fax : 04 78 33 84 91

Courriel : syder@syder.fr - Site internet : www.syder.fr

Directeur de la publication : Paul Vidal

Rédacteur en chef : Estelle Bour

Coordination photos et cartographies : Nicolas Elie

Crédits photos et cartes : SYDER DR

Réalisation : rougevert® Communication - 211 Avenue Théodore Braun
69400 Villefranche S/Saône - Tél. 04 74 60 36 38 - www.rougevert.fr

Tirage : 1000 exemplaires

Octobre 2017

SYDER

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU RHÔNE